



30 JOURS

L'actualité bisontine

Déchets

4 Pour un tri efficace

Développement durable

5 Tous pour la planète !

Bisontine à l'honneur

7 Pauline Dargent, VéloCité et le hasard

Université

8 MésoComté, le supercalculateur

Économie

10 Entreprendre et réussir

Ville de
Besançon

Besançon Votre Ville
2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex
Tél : 03 81 87 80 76 - Fax : 03 81 61 59 78
E-mail : patrick.isely@besancon.fr
xavier.fantoli@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr

DIRECTEUR GÉRANT DE LA PUBLICATION :
Jean-Louis Fousseret
Co-directeur : **Thierry Morton**
Rédacteur en chef : **Patrick Isely**
Journaliste : **Xavier Fantoli**
Rédacteurs : **Pascal Vernier, Nadine Eybert, Véronique Vuillemin-Filippi, André-Hubert Demazure, Roland Motte, Aline Bilinski, Mustapha Haciane**
Photographes : **Eric Chatelain, Jean-Charles Sexe, Sandy Wiplie, Yves Petit**
Conception éditoriale et graphique : **MCM Information (tél. 04 76 03 78 30).**
Publicité : **P.M. Conseil, 60, Grande Rue, (tél. 03 81 21 15 00).**

MAIRIE

l'info municipale

LE DOSSIER

13 Maîtrise de l'énergie : un défi pour les collectivités



L'ACTUALITÉ

Restructuration

18 Le futur boulevard Diderot



Propreté

19 Appel au civisme

Transhumance

20 Suivez le troupeau !

Senior

21 Une Maison dynamique

22 Expressions politiques

PAO : **Françoise Fedi, Jean-François Devat, Anne-Sophie Rehn.**
Impression : **BLG Toul - ZI Croix de Metz - 54200 Toul - Tél. : 03 83 65 20 69.**
Distribution : **Mediaposte.**
Dépôt légal : **Avril 2010.**
Abonnements : 1 an : (17,60 euros)
Tirage : **69 000 exemplaires.**
ISSN : **1257-564X**
Imprimé sur papier recyclé.

QUARTIERS

l'info de proximité

LE REPORTAGE

24 Franchir le pont



L'ACTUALITÉ

Battant

28 Un vide-grenier très attendu

Fontaine-Écu

29 Humanis se mobilise pour Haïti

La Butte

30 Les BVV de Bernard Bavoux



Planoise

31 Noces de perle au Club du 3^e âge

LE GUIDE

culture, sports et loisirs

CULTURE

32 Quand Plume prend les pinceaux



Festival

33 Noir, c'est noir !

Festival

34 Herbe en Zik, histoire d'un succès

SPORTS & LOISIRS

Gymnastique rythmique

36 La zone Est en revue



Jardinage

37 Le temps des semences

Triathlon

38 De retour parmi l'élite

BANDE DESSINÉE

40 "Le pacte de Vauban"

RACINES

43 Au 6, rue de la Madeleine

DÉTENTE

45 Recette et mots croisés

46 Urgences

L'essentiel, c'est l'action !

L'éditorial

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon



Besançon s'inscrit depuis très longtemps dans une politique de Développement durable volontariste qui n'a rien d'un effet de mode ou de circonstance. Très tôt, dès la fin des années 1970, la Ville a su engager et conduire des politiques ambitieuses et innovantes en matière d'environnement et d'énergie comme, souvenons-nous, la gestion par minitel de toutes les chaufferies, puis de l'éclairage public.

Plusieurs fois citée en exemple dans tous ces domaines, la Ville poursuit et intensifie ses efforts. Je plaide en effet pour que les collectivités jouent un rôle de leader et donnent la cadence pour changer les habitudes, pour développer la sobriété, les énergies nouvelles et la technologie écologique. Ainsi, je viens de signer la convention des Maires engageant notre cité dans les "3 x 20", ce triple objectif à relever qui vise à réduire de 20 % nos gaz à effet de serre, à faire chuter de 20 % notre consommation d'énergie

et à augmenter de 20 % la part des énergies renouvelables dans notre consommation finale.

Très logiquement, notre ville développe ses actions dans les démarches imposées du "Grenelle de l'environnement" et dans nombre d'autres, volontaristes celles-là, comme "Citergie". Car l'essentiel, c'est l'action ! Besançon l'a bien compris et le démontre en faisant partie, cette année encore, des capitales françaises du Développement durable, en mettant en place des instruments financiers innovants. Plus que de volonté, ces instruments sont une question d'ambition politique pour notre capitale régionale, et une question de devoir moral au bénéfice des générations futures !

Très sincèrement,
Jean-Louis Fousseret

► DÉCHETS

Pour un tri efficace

◀ AVOIR LE BON RÉFLEXE EST DEVENU UNE OBLIGATION.

Si aujourd'hui en France 63 % des emballages ménagers sont triés, l'objectif 2012 est d'atteindre les 75 %. Traduit en bénéfices pour la planète, ce chiffre équivaut à la réutilisation de 3 millions de tonnes de matières premières et à une réduction de 2 millions de tonnes de CO² émis par an. Mais il ne suffit pas de trier, encore faut-il savoir trier. On croit parfois bien faire et on

se trompe de bac ! Pour cela, les collectivités, des organismes comme Eco Emballages, nous informent sur les bons réflexes à acquérir pour un tri réussi (sites ci-dessous), synonyme d'économie d'énergie et de maîtrise des coûts de traitement des déchets. En 2008, la Franche-Comté, bonne élève, a trié 62 000 tonnes d'emballages soit 55,1 kg/habitant (moyenne nationale 44,5 kg) mais

elle peut encore mieux faire. Si le tri des bouteilles plastique (quel qu'ait été leur contenu) et des emballages en papier ou carton est bien suivi, le tri du verre est en baisse alors que cette matière, comme l'aluminium et l'acier, se recycle à 100 % et à l'infini. En 2008, notre région a trié 11 600 tonnes de papiers et de cartons. Leur recyclage a permis d'économiser, par exemple, la consommation en eau de 10 100 habitants en un an ! C'est parlant. Mais bien trier, c'est aussi sélectionner au supermarché les produits qui ont le moins d'emballage !

Plus de renseignements sur www.grandbesancon.fr et www.ecoemballages.fr

► LOGICIELS

La "Voix du citoyen"

Recevoir et traiter les réclamations, motifs de satisfaction ou de déception, et autres propositions de ceux qui expriment leur pensée aux collectivités, que ce soit par correspondance postale, téléphonique ou par internet, nécessite à la fois attention, réactivité et précision. Cette réalité pratique est l'affaire de la société ERDIL, spécialisée dans la conception de logiciels qui traitent automatiquement et analysent avec une finesse remarquable tout type de messages (ou text mining). « Recueillir l'ensemble des verbatim adressés à une collectivité par ses habitants, pour leur adresser une réponse adéquate et rapide,



◀ POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ATTENTES.

c'est l'objectif de notre logiciel "Voix du citoyen" mis à la disposition des représentants politiques », explique Séverine Vienney, PDG d'ERDIL. Le traitement, l'archivage, la classification des demandes sont ainsi assurés, quartier par quartier, thème par thème, semaine après semaine. Cela permet une meilleure lisibilité des attentes des habitants et optimise

l'interaction entre sphères politique et civile. Une approche à la fois globale, pointue, statistique, où la notion de démocratie participative prend tout son sens.

Contact : www.erdil.fr

► JEUNES

Stages à l'étranger

Vous avez entre 18 et 30 ans, vous résidez en Franche-Comté et êtes demandeur d'emploi : la Région Franche-Comté propose des stages rémunérés à l'étranger dans le cadre des programmes Eurodyssée, Leonardo da Vinci et Franche-Comté Québec. Ces programmes ont pour objectif de vous apporter une expérience professionnelle à l'étranger dans le but de faciliter votre future recherche d'emploi et votre insertion professionnelle. Ces stages d'une durée de 3 à 6 mois peuvent avoir lieu dans toute l'Europe et au Québec. Il est possible de partir tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Plus de renseignements sur www.jeunes-fc.com ou en appelant le CRIJ (Centre régional information jeunesse) au 03 81 21 16 16.

► DÉVELOPPEMENT DURABLE

Tous pour la planète !

Des événements, partout en France, marqueront la 8^e édition de la Semaine du Développement durable, organisée du 1^{er} au 7 avril. A Besançon, en partant du principe que ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, la Ville et plusieurs partenaires (musées, associations, centres de loisirs...) se mobilisent pour proposer des manifestations tout au long du mois, notamment autour de la biodiversité, consacrée thème international par l'ONU en 2010. Du 3 au 5 avril, un week-end de découverte à la Citadelle, consacré à la préservation et à la réintroduction d'espèces (wallabies des rochers, propitèques couronnés...) succèdera à l'exposition des 1 600 pandas, place de la Révolution, le 1^{er} avril. Nourrissage des animaux, infor-



mation sur l'intérêt de leur conservation, animations variées seront au programme de ces trois journées.

La galerie de l'Ancienne Poste abritera de son côté deux expositions. Du 3 au 8 avril, la "Modulothèque biodiversité" permettra de découvrir les grands concepts scientifiques et l'impact fondamental de l'activité humaine sur l'érosion de la biodiversité. Enfin du 17 au 23 avril, les travaux des accueils de loisirs autour du projet Wayanga y seront à l'honneur. Aidée par Besançon depuis

2007, cette association soutient les peuples indigènes du Brésil dans leur lutte pour la défense de leurs droits, de leurs cultures et de leurs terres.

Programme détaillé : lire dans agenda Sortir et sur www.besancon.fr

► SANTÉ



Dépistage du cancer colo rectal

Fréquent, grave, mais curable quand il est pris à un stade précoce, le cancer colo rectal fait, depuis 2008, l'objet d'une campagne annuelle de dépistage auprès des personnes de 50 à 74 ans. Cette campagne de sensibilisation, d'information et d'incitation au dépistage est organisée, dans la région, par l'ADECA-FC (Association de dépistage des cancers) en partenariat

avec les Caisses d'assurance maladie, le CHU et les professionnels de santé (médecins spécialistes en médecine générale et gastro-entérologues). « Si la campagne s'est tenue du 10 au 25 mars, le dépistage se fait tout au long de l'année ; elle vise en effet à convaincre de l'importance d'une pratique régulière, tous les 2 ans, du test Hemocult, simple et fiable. Le taux de survie à 5 ans est de 94 % quand cette pathologie est détectée au début (stade I). Or actuellement seul 1 cancer sur 5 est diagnostiqué à ce stade. Chaque année, on dénombre en Franche-Comté 674 nouveaux cas et 317 décès liés au cancer colorectal », rappelle le Dr Michèle Bonnans, médecin coordonnateur de l'ADECA. Le dépistage concerne environ 320 000 hommes et femmes de la tranche d'âge concernée, invités à se rapprocher de leur médecin traitant pour évaluer ensemble, en fonction des antécédents, la stratégie de dépistage adaptée à chacun. Les chiffres montrent un taux de participation à 34 %, l'objectif étant d'atteindre les 50 %, ce qui permettrait de réduire de 20 % la mortalité par cancer colorectal.

Contact : ADECA au 03 81 47 64 64.

► COMMERCE

PATRICK ROSELLO Un problème de chauffage, des sanitaires en panne, une fuite d'eau, des conseils en isolation ? Appelez Patrick Rosello. A 38 ans, après avoir travaillé dans



l'industrie, Patrick s'est reconverti dans la plomberie. Après avoir suivi une formation à l'AFPA, il a créé sa boîte il y a un an. Dans son atelier, il travaille à la commande et dépanne. Chez vous ou dans votre entreprise, il intervient, conseille dans l'éco-habitat, l'isolation, les sanitaires, les installations thermiques... S'appuyant sur son enthousiasme et ses compétences, il ambitionne de se développer et d'embaucher. Patrick Rosello - 8, rue de la Cassotte. Tél. 03 81 52 66 28 ou 06 15 56 27 15, dépannage 7 j/7, www.plombier25.com

LA "RUMBA LATINA"

Place Jean Gigoux, entre le "Carpe Diem" et l'excellent restaurant italien "La Dolce Vita", découvrez la "Rumba Latina". Un restaurant minuscule, au décor lumineux, à l'atmosphère "latino" décontractée. Adriana, charmante Vénézuélienne, installée à Besançon depuis 7 ans après avoir rencontré Jean-Eric Le-roux, dirige et cuisine avec passion, aidée de Roberto et Pablo. Dépaysez vous et dégustez les savoureuses spécialités de l'Amérique du Sud : sandwiches latino, salades "ensalada crolle", "el taco", plats délicieux à base de bœuf, poulet frit ou non, riz, haricots noirs, pot au feu de là-bas, desserts. Tout est maison et parfumé sans excès d'épices arrosées de vins du pays. Repas à 8,50 et 9 euros.



La "Rumba Latina" - place Jean Gigoux. Tél. 06 75 24 68 41. Fermé lundi soir et mardi.

► BISONLINE À L'HONNEUR

Pauline Dargent, VéloCité et le hasard

UNE UTILISATRICE RÉGULIÈRE
ET TOUT SOURIRE. ►

Sans le savoir, jeudi 11 mars à 13 h 43, Pauline Dargent a opéré le 50 000^e déplacement d'un VéloCité depuis le lancement de ce service de deux-roues en libre utilisation. Désignée par l'informatique, la jeune fille, étudiante en 3^e année d'Histoire de l'art à la Fac de Lettres, a pris son abonnement le 15 octobre dernier. « Cela m'a coûté 17 euros et comme, à ce jour, je n'ai jamais dépassé la première demi-heure gratuite, cela ne m'a rien coûté en plus. Vraiment, c'est avantageux », confie-t-elle. Et très pratique, pourrait-on ajouter, pour aller en cours, rue Mégevand, depuis son domicile du quai Veil-Picard. « Plusieurs fois par semaine, je prends un vélo à la station Joffroy-d'Abbans, tout près de chez moi, et je le dépose à Granvelle », enchaîne cette Haut-Marnaise d'origine qui, à Nancy ou Dijon, a préféré Besançon en 2005 pour décrocher un BTS "Design d'espace" au lycée Ledoux. « La ville m'a plu et j'ai décidé d'y poursuivre mes études avec l'espoir d'exercer plus tard un métier se rapportant au patrimoine », précise Pauline qui, dans l'attente de voir son vœu exaucé, n'a pas fini de se déplacer à bicyclette pour ses loisirs ou pour assurer des remplacements de surveillante dans les cantines scolaires. Soucieuse par ailleurs du bien-être de ses petits camarades étudiants éloignés de la Boucle, elle verrait bien le déploiement de VéloCité à la Bouloie avec, à la clé, la



création de nouvelles pistes cyclables. En attendant, même s'il lui est arrivé à plusieurs reprises de trouver la station Joffroy-d'Abbans complète et de devoir pousser jusqu'à la place Marulaz pour remiser son destrier de location, elle apprécie la brièveté de ses déplacements au centre-ville. Sera-t-elle intéressée éventuellement par le nouveau service d'Autopartage inauguré à la mi-mars ? « Avant de répondre, je lirai attentivement le mode de fonctionnement dans BVV », conclut-elle dans un large sourire. ■

www.velocite.besancon.fr

► THÉÂTRE

Dans le cadre des manifestations du 50^e anniversaire de SOS Amitié France, la troupe théâtrale d'improvisation Ludi et Arti donnera une représentation gratuite le vendredi 23 avril à 20 h 30, salle Battant. Contact : SOS Amitié au 03 81 51 25 38. Courriel : sosabesac@wanadoo.fr

► COMMERCE

LE "CALLAHAN"

En ouvrant le "Callahan", en plein cœur de la zone industrielle de Châteaufarine, André Maille, propriétaire du "Madi-gans", place du Huit-Septembre, a fait fort. A



la place de l'auberge des Sables, avec le décorateur Edmond Garnier, ils ont reconstitué le cadre, l'ambiance d'un authentique "Pub" irlandais. Boiseries, moquettes, superbes canapés "Chesterfield", éclairage tamisé, immense bar, brasserie, restaurant, le décor est luxueux, convivial. Au bar : 55 sortes de whiskies du monde entier et 12 tirages de bières pression. La brasserie restaurant (260 couverts) offre des repas entre 7 et 15 euros, ou des menus plus élaborés à 15 et 30 euros. 21 salariés font tourner le "Callahan" 7 jours sur 7 de 10 h à 1 h du matin au bar et jusqu'à 23 h au restaurant. Le "Callahan" - 21, rue Joachim du Bellay. Tél. 03 81 88 12 39.

"ONGLES ANGEL"

Avec le concours d'Erika, esthéticienne, Christel Béli-gat, charmante Bisontine et prothésiste onguilaire professionnelle, propose dans l'élégant décor de sa boutique toute une gamme de soins destinés aux femmes comme aux messieurs.

Soins du visage, du corps, soins détente, mais aussi extension des cils, épilation, méthode



Alessandro, pose de prothèses onguilaires, de bijoux dentaires... : les clients et clientes ont le choix avec, en prime, la qualité de l'accueil, des produits et des soins. Christel, qui forme également des stagiaires, reçoit sur rendez vous ou non. Allez lui rendre visite.

"Ongles Angel" - 8, rue d'Anvers. Tél. 03 81 81 87 63.

UNIVERSITÉ

Mésocomté,
le supercalculateur

UN OUTIL DE TRAVAIL IMPRESSIONNANT QUI OUVRE DES PERSPECTIVES EXCEPTIONNELLES.

Dans la "salle des machines" du Centre de ressources informatiques de l'université, au sein de la Fac des Sciences et Techniques, on se croirait dans un film de Kubrick : deux racks d'intelligence artificielle rappellent le super ordinateur Hal (la parole en moins) et le mystérieux bloc noir de 2001, *l'odyssée de l'espace*. Il s'agit du Mésocomté, le supercalculateur mis en service en novembre à l'UFC par ServiWare, filiale de Bull, qui contient 560 processeurs en réseau (soit 70 nœuds). « D'une puissance capable d'effectuer 5 fois 10 puissance 12 opérations/

seconde (soit 5 téraflops, le flops étant l'unité de mesure de la rapidité et de la puissance d'exécution de la machine), un mois de calcul de Mésocomté équivaut à 18 ans de calcul d'un ordinateur classique », illustre Laurent Philippe, directeur de ce mésocentre. On compte à ce jour une vingtaine de mésocalculateurs en France. C'est le plus gros ordinateur universitaire de calcul intensif de la région. Trois personnes en assurent la gestion et la maintenance. Son acquisition (pour

510 000 €) résulte d'un partenariat entre l'UFC, l'ENSMM, l'UTBM et la Région. A disposition des étudiants, des chercheurs, comme du monde de l'entreprise, ce mésocentre de calcul constitue une plateforme commune qui augmente de manière exponentielle les possibilités de recherche dans des domaines aussi divers que l'astronomie, la chimie, la physique, la géographie, la mécanique, la médecine, l'économie, la biologie et même les lettres. Un outil impressionnant qui, pour flirter avec la science-fiction, ne nous en amène pas moins efficacement, bien que virtuellement, vers une plus grande compréhension de notre monde, de l'univers, et des lois qui les régissent. ■

CITOYENNETÉ

Commerçant et responsable

Adopter une logique de développement durable, c'est mobiliser tous les acteurs du territoire autour d'une façon de vivre qui concilie les besoins de chacun et la préservation des équilibres écologiques, sociaux et économiques. A ce titre, la Ville a voulu réunir ses commerçants au sein d'une charte "Commerce éco-citoyen". Dix commerces ont à ce jour bénéficié d'un diagnostic concernant les domaines des déchets, de l'eau, de l'énergie, du choix des produits, des déplacements, et sont prêts à signer la charte et s'engager dans un processus d'amélioration continue. Pour tous les autres, un guide pratique du commerçant éco-citoyen vient de paraître, qui propose des pistes d'amélioration, encourage à adopter des gestes simples, profitables à l'environnement, et respecter quelques obligations réglementaires. Aujourd'hui, les consommateurs expriment un désir croissant pour le développement durable, alors plus d'hésitations, devenez un commerçant éco citoyen ! ■

Renseignements : Mission Développement durable – Ville de Besançon.
Tél. 03 81 61 51 95.

EN BREF

ADIE

NOUVELLE ADRESSE

Dans le BVV de mars, l'adresse mentionnée de l'Adie Champagne-Ardenne et Franche-Comté n'est plus d'actualité. Depuis peu, l'Association pour le droit à l'initiative économique est en effet domiciliée sur l'esplanade du Centre Saint-Pierre – 28, rue de la République.

AFB

FAMILLES

L'Association des familles de Besançon recherche de nouvelles familles désireuses de partager week-end et/ou vacances avec un enfant. A souligner qu'une indemnité compensatoire est versée aux familles.

Contact : AFB – 12, rue de la Famille.
Tél. 03 81 88 47 38.

Courriel : afb.besancon@orange.fr

AROEVEN

BAFA...

L'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale organise deux sessions BAFA en avril à Rochejean. Une de Formation générale du 10 au 17 avril et une d'Approfondissement "Petite enfance" ou Sports de plein air et de pleine nature du 12 au 17 avril.

Contact : Aroeven
10, rue de la Convention.
Tél. 03 81 88 20 72.

Courriel : ce.aroeven@ac-besancon.fr

...ET VACANCES

Le catalogue de vacances printemps – été de l'Aroeven propose aux 6-18 ans toute une gamme de séjours en France et à l'étranger. Des "pieds dans l'eau" à Valras au Gard "au galop" en passant par les Vosges "Tout-terrain", "Cap au nord", "Itinérant en Egypte" ou encore "Destination London", il y en a pour tous les goûts.

Renseignements complémentaires sur le site www.vacances-aroeven.fr

TALENTS DES CITES
CONCOURS 2010

Initiative du Sénat et du secrétariat d'Etat chargé de la Politique de la Ville, le concours "Talents des Cités", organisé par le Réseau des Boutiques de Gestion, est ouvert aux créateurs d'entreprises de moins de 40 ans, installés dans un quartier prioritaire de la ville et/ou en zone franche urbaine. La date limite des inscriptions dans les catégories "Emergence" pour ceux qui ont un projet et "Création" pour ceux qui ont créé leur entreprise ou leur activité, est fixée au 31 mai à minuit.

Renseignements et inscriptions sur www.talentsdescites.com

RETRO



22 février : Complet

DERNIÈRE ARRIVÉE, LA SOCIÉTÉ NFELEC A PRIS POSSESSION DE SES NOUVEAUX LOCAUX.

Réhabilité par la SAIEMB IE avec en particulier l'ouverture d'une rue intérieure et l'installation d'une verrière photovoltaïque, d'une chaudière à haut rendement et d'une isolation phonique performante, l'ancien site de la société SM2E, rue Einstein, affiche aujourd'hui complet. Entamée en 2007, la réindustrialisation des lieux par le Grand Besançon, avec le soutien de la cellule ZFU (Zone Franche urbaine), a permis à 11 entreprises de trouver à louer des locaux adaptés pour se développer. La dernière en date, NFelec, spécialisée dans les études, prototypes, réparation et recyclage de cartes et modules électroniques et électro mécaniques, a élu récemment domicile dans un espace de 226 m². Au total, une centaine d'emplois sont recensés sur le site avec, en prévision, la création d'une soixantaine d'autres d'ici à 3 ans. ■

4 mars : Sages

C'est dans un lieu hautement symbolique - la salle du conseil municipal - que le 3^e conseil des Sages a pris ses fonctions. Les 54 Sages, dont 14 membres du précédent mandat, ont découvert cette institution, son fonctionnement et la réalité de l'art délicat de la démocratie participative. « C'est une démarche volontaire, une aventure citoyenne et bénévole, dont l'objectif est de servir l'intérêt général, leur a indiqué Jean-Louis Fousseret. Durant votre mandat, vous allez pouvoir mettre en œuvre tout ce qui fait mieux vivre ensemble à Besançon. Je compte sur votre implication, vous êtes des hommes et des femmes de conviction, et vous avez la volonté de faire bouger les choses ». Les Sages se réuniront à nouveau le 1^{er} avril, pour définir les grandes thématiques qui guideront leurs réflexions pour les trois années à venir. ■

TRADITIONNELLE PHOTO DE FAMILLE AVANT DE SE METTRE AU TRAVAIL.



13 mars : "Désherbage"

PRÈS DE 7 000 OUVRAGES ONT ÉTÉ EMPORTÉS.



A deux euros l'unité, qu'il s'agisse de superbes livres d'art ou de romans policiers, ce sont près de 7 000 ouvrages qui ont trouvé preneur à Planoise lors du "désherbage" 2010. Désormais annuelle ou pratiquement, cette vente massive a permis de libérer de l'espace dans les rayonnages des six bibliothèques municipales où ces bouquins, peu empruntés ou en plusieurs exemplaires, accumulaient de la poussière. Plutôt en bon état et vraiment pas chers, ils ont fait le bonheur d'une foule d'acheteurs qui, dès la première heure, avaient envahi la salle polyvalente du centre Nelson Mandela. Preuve du succès de cette manifestation populaire : à l'heure de la fermeture, les trois quarts du stock avait disparu. Et tout ce qui restait a permis de faire le bonheur, gratuitement cette fois, d'associations du quartier ou à vocation internationale. ■



16 mars : Monde

SPÉCIALITÉS CULINAIRES ET DANSES : LES BRÉSILIENNES ONT ANIMÉ LE KURSAAL.

Le Tour du monde en 80 plats est une institution unique, qui a commencé il y a... longtemps ! « Cela fait probablement 20 ans que la manifestation existe, estime Christiane Carry, responsable de la communication au Centre de linguistique appliquée (CLA). On essaie de compter, mais on n'y arrive pas ! En tout cas, chaque édition est pour nous la plus belle. » Cette année, 150 étudiants de l'établissement, représentant 24 pays, Chine, USA, Iran, Thaïlande, Sénégal... se sont surpassés en cuisine pour faire découvrir les spécialités culinaires de leur pays, à des prix minimes, 1 ou 2 €, car l'essentiel tient dans les rencontres et les échanges sincères, pas dans le profit. Puis, vêtus de leurs plus beaux habits traditionnels, ils sont passés courageusement sur l'impressionnante scène du Kursaal pour révéler d'autres talents : calligraphie japonaise, chant birman, tango argentin ou danses brésiliennes endiablées... La fête, en toute simplicité. ■

ÉCONOMIE

LA SOCIÉTÉ LCB
COSMÉTIQUES (ICI CYRIL
BARBIER ET LAETITIA COUX)
EST HÉBERGÉE DEPUIS
AOÛT 2009 À LA PÉPINIÈRE
D'ENTREPRISES.



Entreprendre et réussir

“Façons d’entreprendre, façons de réussir”, c’est le message stimulant que la Boutique de Gestion souhaite faire passer le 29 avril à l’occasion de la journée Portes Ouvertes qu’elle organise en partenariat avec le Grand Besançon à la pépinière d’entreprises de Palente. Faire découvrir des services en plein essor autour des éco-

activités, aller à la rencontre des “femmes d’entreprise”, recueillir le point de vue de jeunes diplômés sur la voie de l’entrepreneuriat et d’anciens “pépiniéristes”, tel est l’objectif pluriel d’une journée placée sous le signe de la convivialité.

Après un petit-déjeuner d’accueil, en présence de décideurs locaux, d’élus, de chefs d’entreprises, et des invités des 30 sociétés actuellement hébergées, le public pourra assister à des démonstrations, participer à des tables rondes, des conférences, des ateliers ou des quizz, visiter les locaux et se familiariser avec les différentes activités. Destinée à favoriser les échanges entre acteurs régionaux et jeunes entrepreneurs, cette journée de rencontre sera ponctuée de saynètes improvisées jusqu’à 18 h 30, heure de l’apéritif de clôture. ■

Boutique de Gestion
2C - 4J, chemin de Palente.
Tél. 03 81 47 97 00.
Site : www.bgfc.org

En chiffres

Chaque année, la Boutique de Gestion, structure d’appui et d’accompagnement de l’entreprise en création et en développement, accueille environ 2 000 porteurs de projets, forme 100 stagiaires à la gestion et à la stratégie d’entreprise, accompagne le démarrage de plus de 300 entreprises, en héberge 10 à 20 nouvelles dans ses pépinières, et soutient 150 jeunes entrepreneurs dans leur stratégie de développement.

TOURISME

Un vent de nouveautés

Avec le printemps, l’Office de Tourisme a concocté tout un panel de nouvelles visites guidées, pour profiter des premiers beaux jours. Souvent associées aux amateurs de patrimoine, ces balades balaient pourtant un champ de loisirs beaucoup plus vaste. C’est le cas ce jeudi 1er avril (14 h) où une randonnée à destination du mont des Buis, avec de beaux points de vue sur la Citadelle et le centre-ville, permettra de récolter la végétation nécessaire à la confection d’une décoration florale “spéciale Pâques”. Une promenade nature doublée, le lendemain (2 avril à 14 h) par un atelier floral où l’on apprendra à réaliser un arbre de Pâques et à décorer sa table de fêtes. Si elles se complètent, ces deux sorties sont néanmoins indépendantes l’une de l’autre.

Avec “Pierres, poires, fleurs.... quand les façades évoquent la nature” (le 24 avril à 16 h, sortie gratuite), l’Office de Tourisme et le Jardin botanique s’associent pour proposer un circuit entièrement nouveau au cœur de la ville, mêlant architecture et botanique. Le nez en l’air, les promeneurs découvriront les nombreux décors végétaux, peints ou sculptés, emblématiques d’une période et présents sur de nombreuses façades bisontines... Un guide complet des visites 2010 est disponible à l’Office de Tourisme. ■

Inscriptions et renseignements complémentaires au 03 81 80 92 55.

SOS AMITIÉ

ANNIVERSAIRE

Depuis un demi-siècle, SOS Amitié, de manière anonyme et permanente, est à l’écoute des personnes en difficultés morales, physiques, financières... Afin de célébrer cet anniversaire, SOS Amitié Besançon organise, salle Battant, un spectacle d’improvisation avec la compagnie Ludi-Arti, le vendredi 23 avril à 20 h 30. Entrée libre.

INVITES AU FESTIN

BRADERIE

Dans le cadre de sa friperie permanente, Les Invités au Festin, association de lutte contre la solitude et l’exclusion, propose du 24 avril au 1^{er} mai une braderie de printemps, un bric-à-brac et une tombola avec, comme premier prix, un appareil photo numérique. Rendez-vous, dimanche compris, entre 14 h et 18 h à la Maison des Sources (10, rue de la Cassotte).

Contact : Invités au Festin
au 03 81 88 90 30.

ADAPEI

OPÉRATION BRIOCHES

L’Adapei (Association des amis et parents de personnes handicapées mentales) recherche activement des bénévoles pour intégrer les équipes existantes de porteurs de brioches. Rappelons que la 40^e Opération Brioches, qui se déroulera du mardi 20 au samedi 24 avril, vise à récolter des dons qui, cette année, contribueront à la réhabilitation et à la transformation du Foyer Marceau de Planoise en FHMO (Foyer d’hébergement en milieu ouvert).

LYCEE JOUFFROY

D’ABBANS

DÉCOUVERTE EN MER

Durant trois jours, une quinzaine d’élèves de seconde MEI (maintenance des équipements industriels) du lycée Jouffroy d’Abbans de Baume-les-Dames ont participé, à l’invitation de la Marine nationale, à un séjour découverte sur le Jean de Vienne, la frégate spécialisée dans la lutte anti sous-marine dont la Ville de Besançon est la marraine. Accompagnés de leur proviseur et de deux responsables du recrutement du CIRFA (centre d’information) de Besançon, les élèves, pris en charge dès leur arrivée à bord par un “parrain” engagé, ont partagé le quotidien de l’équipage dans une ambiance à la fois respectueuse et chaleureuse.



Maîtrise de l'énergie : un défi pour les collectivités

Il n'existe, en matière d'économies d'énergie, aucun geste anodin. La Ville l'a bien compris et propose nombre d'actions concrètes (rénovation des bâtiments trop gourmands, constructions nouvelles performantes, installations de chaudières bois, de capteurs solaires thermiques et photovoltaïques, etc.) et diverses autres solutions immatérielles probantes (sensibilisation, formation, modification des comportements, renégociations des contrats, logistique...). À la clef, sobriété énergétique, réduction des pollutions et engagements « durables »...



▲ DANS UN COLLÈGE, OPÉRATION DE SENSIBILISATION À LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE.

► SUBVENTIONS

Les aides aux particuliers

« Vous faites un geste pour la planète ? Nous vous aidons ! » Tel est le credo des municipalités qui souhaitent inciter les particuliers à opter pour des gestes écocitoyens. Ainsi, la Ville participe financièrement depuis 2006 à l'installation de panneaux solaires* utilisés pour la production d'eau chaude sanitaire et/ou le chauffage, à hauteur de 300 € par logement (400 € pour les familles à faibles ressources et le logement public) sur la main-d'œuvre de l'installation solaire. Il est également possible de bénéficier d'une aide pour installer une cuve de récupération de pluie**. En effet, rien de tel que l'eau de pluie pour arroser les jardins, alimenter les toilettes ou laver les sols ! Chaque aide constitue 50 % de l'investissement TTC, plafonnée à 300 € TTC par opération et limitée à une seule opération par site. Elle concerne uniquement la cuve et son socle et exclut tout autre accessoire et prestation et ce sans limitation de taille ou de volume. N'oublions pas que le SYBERT avec l'aide de l'ADEME et du Conseil Général du Doubs propose deux modèles de composteurs à prix réduit. L'idéal pour recycler les déchets de cuisines et déchets verts du jardin et les transformer en un engrais vert pour les plates-bandes. Enfin, toute personne souhaitant améliorer les performances énergétiques de son habitat pourra trouver toutes les informations utiles auprès des conseillers en énergie et en architecture de l'Espace Info Energie du CAUE (tél. 03 81 82 04 33).

*contact : Direction de la Maîtrise de l'énergie tél. 03 81 41 53 71

**contact : Direction de l'Eau et de l'Assainissement tél. 03 81 41 53 70

La préoccupation du Développement durable est inscrite dans les gènes de la ville, qui possède la plus vaste forêt urbaine de l'Hexagone et plusieurs grands espaces verts. Pionnière dans de nombreux domaines, elle fut notamment la première en France en 1974 à créer une zone piétonne, et la 1^{ère} en 2006 à adopter un plan bois énergie. Fait unique en France, la capitale régionale a créé un service municipal entièrement dédié à la question énergétique : la Direction de la maîtrise de l'énergie. « Aujourd'hui, la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité, le développement de la capacité de productions d'énergies renouvelables et le soutien aux éco-filières comptent parmi nos priorités », expliquait à ce titre Jean-Louis Fousseret au sommet de Copenhague, en décembre dernier. Et Besançon le démontre constamment à travers une importante série de mesures concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre : l'essentiel dans le développement durable, c'est l'action !

Réussir la maîtrise de l'énergie passe avant tout par un choix judicieux des actions à mener et de son financement. Bien sûr, la rénovation des bâtiments municipaux, la modernisation des systèmes d'éclairage public ainsi que la réalisation de constructions peu « énergivores » permettent de rapides retours sur investissement, créant ainsi un cercle vertueux : les sommes économisées sont réinvesties dans de nouveaux projets de maîtrise de l'énergie. Ainsi, grâce au dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE), issu de la loi de juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique française et imposant aux vendeurs d'énergie de réaliser auprès de leurs clients (dont les collectivités) des économies d'énergie proportionnelles à leurs volumes de vente, la Ville a pu bénéficier d'une recette de près de 124 000 €. Une manne financière qui a conduit à la création du « fonds Plan Climat », alimenté par 50 % des recettes issues du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie, et destiné à financer les actions du Plan Climat Energie Territorial de Besançon. Le reste sera quant à lui réinvesti dans des actions d'économie d'énergie.

Un autre exemple d'investissement « rentable » concerne l'emprunt d'un million d'euros, consacré au renouvellement de 2 000 lanternes et l'informatisation du système de gestion de l'éclairage public. Remplacées par des lampes à basse consommation, les points lumineux généreront des économies d'énergie notables, qui rembourseront intégralement l'investissement de départ en trois ans. Un bel exemple d'autofinancement.

La volonté de réduire au maximum les consommations se retrouve également dans les constructions nouvelles, à l'instar du projet urbain des Vaîtes, qui se veut un « quartier durable » énergétiquement performant. En effet, la future Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Vaîtes a fait l'objet d'une étude énergétique détaillée destinée également à privilégier l'utilisation d'énergies renouvelables. « Les constructions qui s'échelonneront sur environ 20 ans respecteront au minimum la norme BBC, c'est à dire une consommation d'énergie primaire pour le chauffage, le refroidissement, la ventilation, l'eau chaude sanitaire et l'éclairage inférieure à 60 kWh par m² et par an », précise Benoît Cypriani, adjoint à l'Environnement, au Développement durable et à la Maîtrise de l'énergie. Pour cela, les bâtiments seront conçus selon une architecture bioclimatique afin d'optimiser les apports solaires et de limiter les déperditions thermiques. À ce titre, signalons l'exemple de deux opérations récentes d'installations solaires : la première concerne l'école primaire Duchaillet, où



▲ LE BOIS TRANSFORMÉ EN PLAQUETTES, COMBUSTIBLE DE LA CHAUFFERIE DE PLANOISE.



Recherche famille pour économiser l'énergie

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Energie Territorial qui vise à faire baisser de plus de 20 % en 2020 les consommations d'énergie des 59 communes, la Ville et le Grand Besançon recrutent 200 familles, qui doivent pendant un an appliquer des gestes simples et réaliser des économies d'énergie. Déjà sensibilisé par la question – il faisait déjà du chauffage solaire dans les années 80 – Patrick Aine n'a pas hésité à rejoindre le groupe. « Je suis depuis longtemps à l'affût de toutes les évolutions matérielles et des astuces pour lutter contre le réchauffement climatique, explique-t-il. Économiser l'énergie passe par des gestes simples, que chacun peut accomplir et découvrir dans l'appartement Fontaine-Éco et toi ? : installer des ampoules basse-consommation ou éteindre les appareils en veille entre autres. À la maison, nous avons tout mis en œuvre pour faire baisser de façon conséquente les consommations. Nous surveillons les consommations cachées, nous relevons régulièrement les compteurs pour en faire un suivi. Mais nous ne nous arrêtons pas là, car le but aujourd'hui est de produire de l'énergie. À ce titre, nous avons donc fourni des efforts conséquents – changé les fenêtres, installé une chaudière gaz à condensation, isolé la maison, et nous allons modifier la toiture pour y intégrer un équipement solaire. Ce sont des choix contraignants, mais qui valent le coup ». Pour la planète et les générations futures...



2 questions à : Benoît Cypriani, adjoint à la Maîtrise de l'énergie

Quel regard portez-vous sur la démarche engagée par la ville et l'agglomération avec le Plan climat énergie territorial (PCET) ? Lorsque nous avons bâti notre premier agenda 21, le processus de concertation avec les Bisontins fut un vrai succès, avec une excellente participation aux ateliers destinés à nourrir le programme d'action. Cela fait presque 5 ans, et les mentalités ont beaucoup changé depuis. L'idée de développement durable, les menaces sur le climat, tout cela est devenu évident pour une majorité de citoyens. Dans le cadre de notre nouvel agenda 21, nous constatons un intérêt beaucoup plus faible pour cette phase participative. Ce phénomène a été observé dans d'autres villes, comme si les citoyens considéraient que, désormais, la balle

était dans le camp des politiques, et que c'était à eux de prendre les décisions qui s'imposaient. Pour le PCET, nous allons travailler avec les acteurs socio-économiques (associations, entreprises) qui le souhaitent. A elle seule, la structure municipale ne produit que 2 % des gaz à effets de serre. Il nous faut absolument sortir du cadre strictement municipal pour englober tout le territoire communal afin que nos actions aient un sens. Les premiers ateliers que nous avons organisés se sont révélés très prometteurs.

Après Copenhague, quel doit être le rôle, selon vous, des collectivités territoriales ? Copenhague a été un échec cuisant. Devant la difficulté de l'obstacle à franchir, chaque pays plus ou moins

nanti a préféré protéger ses avantages acquis. Depuis la conférence de Rio en 1992, ce sont en fait les collectivités qui ont été le fer de lance du développement durable. Elles ont lancé les premiers agendas 21, et ce n'est qu'ensuite que les États ont réagi. En France, cela devrait aboutir aux textes issus du Grenelle de l'environnement. Ce rôle de pionnier assuré par les collectivités les plus motivées doit être poursuivi, afin d'inventer de nouvelles méthodes, de nouvelles actions, en partenariat avec tous les acteurs.



a été installée une trentaine de m² de panneaux photovoltaïques. La seconde se situe au groupe scolaire Viotte, où le choix s'est porté sur des tuiles photovoltaïques, un produit innovant (photo ci-dessous). Cette opération, qui s'élève à 108 000 €, permettra de produire annuellement l'équivalent de l'électricité nécessaire à trois logements. Et en septembre, une chaudière bois à plaquettes de 150 kW viendra s'ajouter à l'infrastructure du groupe scolaire. Mais réaliser le maximum d'économies d'énergie passe évidemment par la rénovation du patrimoine. « Nous ciblons en priorité les bâtiments qui consomment beaucoup et très vétustes », souligne Myriam Normand, directrice de la Direction de la Maîtrise de l'énergie. Mais cela implique un suivi précis des consommations et des coûts, c'est pourquoi nous renégocions tous les ans les contrats, ce qui nous permet de gagner des sommes conséquentes. » Et pour mieux visualiser les efforts entrepris pour améliorer l'efficacité énergétique de son patrimoine immobilier, la Ville a procédé depuis janvier dernier, à l'installation d'étiquettes énergie « Display » sur les bâtiments municipaux. Dans trente établissements municipaux, crèches, groupes scolaires, école et musée des Beaux-Arts, centre administratif municipal, centre social de Montrapon, centre culturel Pierre Bayle et gymnases, ce poster indiquera

les consommations moyennes des trois années précédentes d'énergie, d'émissions de CO₂ et d'eau des bâtiments publics sur lesquels il est apposé. Une façon de responsabiliser les comportements, car, comme l'explique Myriam Normand, « réaliser des économies ne passe pas seulement par l'installation de chaudières bois ou de capteurs solaires. En parallèle de toutes ces actions, l'aspect comportemental est un enjeu majeur dans la maîtrise de l'énergie. Dans l'un de nos bâtiments, classé parmi les dix plus importants consommateurs, nous avons fait du porte-à-porte auprès de nos collègues pour les conseiller, ce simple investissement de temps est à l'origine de 13% d'économies sur la facture d'électricité ». C'est dans cet esprit que la Ville, en partenariat avec l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le Conseil Général et la Diren (Direction régionale de l'environnement) a développé un programme d'actions de sensibilisation, d'éducation et de communication sur la maîtrise de l'énergie auprès des publics scolaires, extrascolaires, personnel administratif et grand public. Personnel administratif et 1 800 Bisontins, dont 200 lycéens ont ainsi bénéficié d'interventions sur la thématique de la maîtrise de l'énergie. Ces actions de sensibilisation, qui ont permis une réduction des consommations d'énergie estimée à près de 20 % par la modification des comportements, seront poursuivies jusqu'à la fin de l'année 2011. Une autre démarche mérite d'être signalée : la formation de la soixantaine de chauffeurs municipaux à une conduite rationnelle ou « éco conduite ». « Nos chauffeurs ont appris les techniques de conduite qui pourraient mener à des économies de carburant de l'ordre de 5 à 15 %. À titre indicatif, 5 % de carburant en moins correspond à une réduction de 14 tonnes de CO₂ émises », explique Loys Monllor, directeur du Parc automobile et logistique. Ajoutons à cela deux effets induits importants : une accidentologie et un coût de maintenance et de fonctionnement en baisse. » Il n'y a pas de gestes anodins...



APRÈS LE SUCCÈS DE VÉLOCITÉ, L'AUTOPARTAGE ARRIVE À BESANÇON. SIMPLE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE.

Autre programme de sensibilisation, inédit et ambitieux, la mobilisation de 200 familles sur le territoire de la ville et de l'agglomération autour du projet « Familles actives pour le climat ». « C'est l'occasion unique de repenser notre avenir immédiat de manière très concrète, estime Jean-Louis Fousseret. Ces familles ont vocation à réduire leurs charges énergétiques, d'eau, d'émissions de gaz à effet de serre, à mieux gérer leurs déchets et à être ambassadrices actives pour l'énergie. » Qu'il s'agisse de petits gestes ou de gros travaux, que ce soit en matière de transports (AutoCité, VéloCité, modes doux, tram...), de patrimoine ou d'environnement, Besançon s'est depuis longtemps engagée activement dans une politique énergétique exemplaire, qui lui a valu d'être remarquée sur le plan national : la capitale régionale a ainsi reçu en 2007 le label Cit'ergie (european energy award), un label de « bonne conduite » venant récompenser pour quatre ans sa politique de qualité énergétique dans le cadre de son Agenda 21. « Mais il faut être vigilant », prévient Benoît Cypriani. L'enjeu est de toujours faire mieux pour conserver ce label. » Et c'est bien ce qui occupe la capitale régionale, comme le confirme Jean-Sébastien Leuba, conseiller municipal délégué à la Maîtrise de l'énergie et du Plan climat : « le développement durable, c'est du mieux-vivre, tout simplement, et à ce titre, chacun peut faire des petits gestes qui à la fin de l'année permettront d'économiser quelques dizaines d'euros sur les factures. À un autre niveau, c'est le travail admirable fait par l'association Energie Cités, créée à Besançon par Gérard Magnin il y a 20 ans. Devenue une très importante association au niveau international, Energie Cités met en réseau les partenaires autour de l'énergie pour inventer les villes de demain. Mais en fin de compte, la maîtrise de l'énergie passe avant tout par l'humain et par des emplois. »

X. F.

▶ MOBILITÉ

Avoir une voiture sans avoir de voiture

AutoCité a fait son apparition le 16 mars dernier dans la capitale comtoise. Après VéloCité, ce dispositif propose aux Grands Bisontins dix véhicules (huit citadines et deux utilitaires) en libre service, 7j/7 et 24h/24, dans huit stations implantées en ville. « Ce nouvel outil de déplacement est un maillon supplémentaire de l'intermodalité, explique Nicole Weinman, adjointe à la Circulation. Il vient en complément de la marche à pied et des transports publics. » Accessible en permanence, écologique, AutoCité est une vraie source d'économie pour tous les utilisateurs, qui, après s'être abonnés (10€/mois), ne paieront que le nombre d'heures et de kilomètres parcourus (0,20€/km). « C'est un vrai geste citoyen », affirme Cyril Devesa, conseiller municipal délégué aux Modes Doux. Alors qu'une voiture individuelle ne roule que 5 % du temps, chaque véhicule en auto-partage permet d'économiser jusqu'à 7 places de stationnement. Cela libère donc de l'espace et produit des effets en chaîne : on n'utilise AutoCité qu'en cas de besoin, donc on peut faire l'économie d'une voiture personnelle et ainsi éviter de nombreuses dépenses : coût du crédit, entretien, assurance, essence, frais de parking, etc. Cela produit au final une importante économie d'énergie. » Mis en place par la Ville, le Grand Besançon et l'ADEME pour un budget de 150 000 € sur trois ans, le service devrait s'équilibrer dès sa 4^e année d'exploitation. Une opération exemplaire pour un coût raisonnable, quand on sait que tout est compris : assurances, carburant, entretien, assistance, parking et lavage, qui sera assuré par les employés du CHAT. « AutoCité répond à une attente et à des besoins, poursuit Nicole Weinman. C'est le système idéal pour se libérer des contraintes et coûts importants liés à la possession d'un, ou plusieurs véhicules. »

<http://autocite.besancon.fr/> - tél. 03 81 82 30 00



Le futur boulevard Diderot

RESTRUCTURATION. Diagnostics archéologiques, enquête publique et démarrage d'un vaste chantier vont se succéder dans les prochains mois.

◀ D'ICI PEU, DEUX ÉNORMES EXCAVATIONS SERONT CREUSÉES AVENUE DROZ.

La Ville poursuit ses investigations préalables en vue des travaux de restructuration du boulevard Diderot. Prévue de longue date dans les documents d'urbanisme (Plan d'Occupation des Sols puis Plan Local d'Urbanisme), et confortée par la décision du Grand Besançon de réaliser un TCSP (Transport en commun en site propre) empruntant l'avenue Fontaine Argent, la restructuration du boulevard Diderot, entérinée par une délibération du conseil municipal de février dernier, permettra une circulation à double sens, la création de bandes cyclables, l'aménagement de larges trottoirs et de carrefours sécurisés. Profitant de ces transformations, la Ville entend également optimiser son système d'assainissement par l'installation à une profondeur importante (4 m) d'un collecteur, d'une canalisation

d'assainissement pluvial séparatif ainsi que par la construction d'un bassin d'orages. A la demande de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC), le service municipal d'archéologie va opérer plusieurs sondages de diagnostic destinés à révéler ou non la présence d'un patrimoine enfoui. Pour ce faire, deux premières excavations de 30 m de long, 10 m de large et 4 m de profondeur vont être creusées au droit des jardins du Casino, avenue Droz. D'ici à la fin mai, quatre autres se succéderont boulevard Diderot avec une gêne moindre pour la circulation puisque situées hors voirie. En fonction des résultats, les services de l'État décideront s'il y a lieu d'opérer de véritables fouilles en amont des travaux qui devraient démarrer à l'automne pour s'achever en 2012. Soumis à la concertation préalable

en 2009, le projet de restructuration du boulevard Diderot fait l'objet d'un dossier de DUP (Déclaration d'utilité publique) avec ouverture prochaine par le préfet d'une enquête publique qui, à l'origine, devait être concomitante avec celle du dossier de DUP du tramway dont le tracé passe par l'avenue Fontaine Argent.

Ce dernier projet faisant l'objet d'études complémentaires, la procédure permettant d'engager les travaux sur le boulevard Diderot se poursuit néanmoins.

Pour rappel, l'enquête publique a pour objectif d'informer les habitants et de recueillir leurs appréciations et suggestions afin de permettre à la Ville de disposer de l'ensemble des éléments nécessaires à la conduite du dossier et de procéder aux acquisitions des emprises foncières.

UNE COLLECTE EXPÉRIMENTALE ET VERTE. ▶

Crinière au vent

ENVIRONNEMENT.

Ne ruez pas dans les brancards, entre mai et fin août, si, au hasard de vos promenades sur les rives du Doubs, vous croisez un cheval et sa charrette. Deux demi-journées par semaine, pendant quatre mois, cet attelage original guidé par deux personnes sera en effet chargé du nettoyage des rives de la boucle, entre la tour de Chamars et la promenade Micaud.

Cette idée expérimentale, verte et nature, confiée au centre Pierre Croppet en complément du travail propreté accompli par les agents municipaux, ne présente que des avantages. Une idée qui ne fait pas de bruit, qui ne pollue pas, qui ne consomme pas de carburant, et qui fait réfléchir ! Car en plus de vider les poubelles et les corbeilles, ramasser et trier les déchets, car il y a toujours quelque chose à ramasser l'été, l'équipage est chargé d'un autre rôle, de médiation et de sensibilisation cette fois, pour réapprendre au promeneur à respecter les lieux. Une idée simple et belle comme un geste citoyen, et qui montre que le cheval a de l'avenir en ville...



Appel au civisme

PROPRETE. Le respect de l'espace public est l'affaire de tous, y compris, bien sûr, des propriétaires de chiens.

Une piqûre de rappel n'a jamais fait de mal. C'est pourquoi la cellule municipale "Animal de compagnie" met à nouveau en avant la nécessité mais également l'obligation (arrêté municipal du 19 janvier 2005) pour les maîtres de tenir leur compagnon à quatre pattes en laisse et de ramasser ses déjections sur l'espace public. Lancée il y a sept ans, la campagne "Animal citoyen, maître citoyen" s'est traduite au total par l'installation de 140 distributeurs de "sacs à crottes" dans toute la ville. Une aubaine pour les propriétaires respectueux de la loi et soucieux de la qualité de vie des autres habitants. La création d'une aire d'ébats pour chiens à la Gare d'Eau - une seconde

verra le jour prochainement au parc urbain à Planoise -, l'installation ponctuelle de stands d'information, l'organisation par la Ville de manifestations avec le concours de la Société canine de Franche-Comté ou encore les actions de sensibilisation conduites tout au long de l'année par les médiateurs du service Propreté, ont pour objectif de rallier le plus grand nombre et en particulier les enfants à la cause du ramassage et de l'éducation du chien. Seulement, il suffit d'une poignée de propriétaires récalcitrants pour faire oublier les efforts du plus grand nombre. D'où cet appel à la responsabilité et au civisme de chacun qui, faute d'être entendu par quelques-uns, pourrait leur



140 DISTRIBUTEURS DE SACS SONT RÉPARTIS EN VILLE. ▶

valoir jusqu'à 450 € d'amende. Plutôt cher pour ne pas utiliser un sac... gratuit !
Contact : cellule "Animal de compagnie" au 03 81 87 82 33.

Entrez dans la Cité des plantes

NATURE.



◀ DEUX JOURNÉES À DÉGUSTER EN FAMILLE.

L'ONU ayant désigné 2010 "Année de la biodiversité", l'édition de la Cité des plantes, intégrée dans le programme *Nature et Culture de la Ville*, sera ce printemps plus que jamais connectée aux grandes problématiques environnementales.

Les vendredi 24 de 15 h à 20 h et samedi 25 de 9 h à 18 h, la place de

la Révolution se transformera en un vaste village composé de 25 stands d'animation et d'information qui permettront l'exploration du monde végétal autour d'associations de la culture et de l'environnement, de scientifiques, de Suisse et de Franche-Comté, de musées, etc.

Les plantes, leurs vertus, leur évolution, les fruits, les insectes, l'apiculture, les différentes formes de vie, les milieux, les écosystèmes, les pratiques alternatives... offrent une riche palette thématique à l'ensemble des animations proposées.

Le grand public est attendu pour deux jours de découverte et de participation à divers ateliers, expériences et jeux, à des cours d'art floral et de rempotage d'orchidées, des démonstrations d'artisanat local mais également au vide-jardin, à des parcours pour enfants et à des visites guidées pour tous (voir site). Ce week-end-là est à "déguster" en famille, en amateur, en connaisseur ou en simple curieux de la nature.

Détail de la programmation : <http://jardin-botanique.univ-fcomte.fr/>

Renseignements : Société d'horticulture de Franche-Comté au 06 72 23 09 62 ;

Orangerie Municipale au 03 81 41 53 14 ; Jardin botanique au 03 81 66 57 78 ;

Site : stehortic@yahoo.fr

Pour améliorer le cadre de vie

AGENDA 21.

Les concertations publiques conduites en octobre et décembre pour élaborer le second programme de l'Agenda 21 (c'est-à-dire ce qu'il faut faire pour le 21e siècle dans le cadre des objectifs et principes du Développement durable) ont réuni 500 participants, dont près de 80 acteurs socio-économiques, qui ont donné bon nombre de contributions personnelles. Ces propositions, déclinées dans tous les domaines, énergie, déchets, déplacements, urbanisme, biodiversité, lutte contre l'exclusion, habitat, emploi, etc. ont fait apparaître le souhait d'une ville et d'une vie améliorées. De nouvelles pistes ont également été envisagées, comme la dimension sociale, la solidarité ou la culture. L'Agenda 21 doit être le programme de tous les acteurs engagés sur la question du Développement durable, mais ne peut pas se faire sans la mobilisation des Bisontins, qui sont invités à continuer à participer et donner leur avis, sur le site de la Ville (www.besancon.fr, rubrique environnement).

Suivez le troupeau !

UNE PROCESSION BUCOLIQUE ET FESTIVE.



TRANSHUMANCE. Un étonnant cortège de chèvres et de randonneurs traversera la ville le 18 avril.

Après le succès populaire de l'an dernier, la Direction municipale des Espaces Verts et l'association des Bergers du Jura franco-suisse renouvellent l'opération "transhumance" à travers la ville. Dimanche 18 avril, après avoir hiverné aux Torcols, une soixantaine de chèvres avec leurs petits de l'année rejoindront la colline de Planoise. L'occasion d'une belle balade d'environ 11 km pour tous ceux qui, avec l'avènement du printemps, se découvrent une âme de berger. Le point de départ est fixé à 9 h à la ferme des Torcols (64, chemin de Valentin) où un café attendra les accompagnateurs.

Bien évidemment, il sera possible de rejoindre en route le troupeau qui passera par les tunnels de la rue Thiébaud (9 h 50) et du parc des Glacis (10 h 05), la place Jouffroy d'Abbans (10 h 30) et le Champ du Taureau au Rosemont (11 h) avec une arrivée prévue au fort de Planoise vers 11 h 45. Là, pendant que Roves, Alpines et Chamoisées dégusteront leurs premières ronces fraîches, les randonneurs sont invités à partager leur repas tiré du sac dans une ambiance festive. Au menu : démonstration de traites, présentation du métier de berger ou encore découvertes botaniques...

Terminus Citadelle

TRANSPORT

Jusqu' alors en service durant la seule période estivale, la ligne de bus Chamars-Citadelle va, à titre expérimental, être ouverte en permanence du 3 avril jusqu'à la fin de l'année. Selon les périodes, le cadencement sera d'un départ tous les quarts d'heure (été) ou toutes les demi-heures avec une amplitude comprise entre 8 h et 17 h, 18 h ou 19 h, en fonction des horaires d'ouverture de la Citadelle. De quoi autoriser en particulier les personnels du site le plus visité de



Franche-Comté à utiliser cette ligne désormais régulière qui respectera plusieurs arrêts intermédiaires sur le tracé. Si la tarification à l'unité, à la journée et les abonnements seront identiques à ceux du réseau Ginko, la Ville, le Grand Besançon et la Citadelle ont travaillé de concert pour proposer un pack comprenant à la fois le stationnement, le transport et l'accès à la Citadelle. Vendu exclusivement au Point d'accueil Citadelle, situé parking Chamars, ce Pass, avantageux, et ses différentes options sont à découvrir sur le site www.citadelle.com

Une Maison dynamique

SENIORS. Le guichet unique de la place Pasteur démontre jour après jour son utilité.



UN LIEU D'INFORMATION ET DE RENCONTRES.

Ouverte depuis le 8 décembre dernier, la Maison des Seniors, lieu de ressources, de rencontres et d'informations pour les retraités et leurs familles mais aussi pour les associations et institutions concernées par la question du vieillissement, remplit pleinement sa fonction. « Ce lieu prouve qu'il était vraiment nécessaire d'avoir un guichet unique, confirme Marie-Madeleine Bouhelier, directrice de l'établissement. Depuis trois mois, nous avons reçu un public très varié, et traité des demandes à chaque fois très diverses ».

Plus de 500 personnes ont en effet déjà été accueillies ici et ont pu bénéficier du savoir-faire, de l'expertise et de la gentillesse de la jeune équipe. « Nous avons orienté vers la Buanderie une personne âgée, seule,

qui nous a appelés juste avant le Nouvel an, poursuit Marie-Madeleine Bouhelier. Grâce à notre réseau de partenaires, qui s'étoffe de jour en jour, nous avons pu apporter une solution à cette dame, paniquée, parce que sa mère, invalide, n'avait toujours pas sa place en maison de retraite. Mais nous avons aussi eu cette ancienne professeure qui voulait faire du bénévolat, ou cette étudiante qui cherchait de la documentation pour un travail sur les problématiques du vieillissement... Cette Maison permet littéralement de "tricoter" du lien social, à tous les niveaux, et à ce titre, c'est une vraie réussite... »

Maison des Seniors - 8, place Pasteur
Ouverte du mardi au vendredi de 10 h 30 à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 12 h
Tél. 03 81 41 22 04.

« Y a pas d'âge pour marcher »

SOLIDARITE.

Au moment où la nature reprend des couleurs, la Ville et le CCAS se mobilisent le 29 avril pour animer la 2^e Journée européenne de la solidarité et de la coopération entre les générations. La première édition avait eu lieu en 2008, initiée par la Slovénie alors que ce pays assurait la présidence tournante de la Communauté européenne. « Nous voulons inviter des jeunes, des moins jeunes et des personnes âgées pour une marche



au cours de laquelle ils pourront échanger, tisser des liens afin de concevoir demain des projets en commun. Nous voulons aussi montrer que les personnes âgées, fortes de leurs expériences, peuvent rendre encore de nombreux services à la cité ! », déclare Solange Joly, conseillère municipale déléguée aux

Personnes âgées et aux Liens intergénérationnels. La marche en question s'élancera à 14 h de l'esplanade des Droits de l'Homme où des textes de Victor Hugo seront lus. Les marcheurs se rendront ensuite, sous la conduite du Club Alpin Français, au lycée Pasteur pour y rencontrer des élèves de Terminale travaillant sur le vieillissement. Après une étape sur les berges du Doubs et une autre sur la place de la Révolution pour écouter un récital de piano, ils rallieront la place Pasteur et la Maison des Seniors, destination finale de la déambulation.

PODIUM

Une récente enquête portant sur le prix de l'eau range Besançon à une remarquable 3^e place du palmarès des villes ou agglomérations de plus de 100 000 habitants. Pour établir son classement, le "Journal du net économie" s'est basé sur la facturation (eau + assainissement + taxes) d'une consommation d'eau moyenne de 120 m³ par an, soit pour une famille avec deux enfants. Meilleur élève, Clermont-Ferrand avec 1,98 €/m³ devance Grenoble (2,29), Besançon et sa régie municipale (2,42), Limoges (2,44), Colmar (2,51)... En queue de peloton, Saint-Etienne ferme la marche (4,39) derrière Fort-de-France (3,88) et Nice (3,66).

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ À KUOPIO

Avis à tous les étudiants qui souhaitent s'initier à l'apprentissage du finnois : Kuopio vous propose de venir participer à l'université d'été organisée chaque année dans notre ville jumelée finlandaise. Sur place, vous pourrez suivre une ou deux semaines de formation linguistique (30 ou 60 heures) en juillet ou août, hébergement et restauration compris. L'université dispense des cours pour débutants et pour niveau plus avancé. Enseignants, matériel d'apprentissage et outils de communication seront également à votre disposition. En revanche, l'étudiant devra prendre en charge ses frais de transport et s'inscrire impérativement avant le 17 mai.

Renseignements complémentaires : Direction municipale des Relations internationales au 03 81 61 50 27.

COMPOSTAGE

Dans le cadre de l'opération "incitation au compostage 2010", le Sybert (Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets) met en vente au tarif unique de 15 € pièce des composteurs de 300 ou 600 litres de contenance, fabriqués par une entreprise locale sans traitement chimique, livrés avec un bioseau de 10 litres et garantis 5 ans. Si vous résidez dans un immeuble collectif avec un petit espace vert ou une habitation sans jardin, deux solutions s'offrent à vous : un composteur collectif ou un lombricomposteur. Renseignements complémentaires au 03 81 21 15 60 ou secretariat.sybert@grandbesancon.fr

COMPTEURS D'EAU

Les abonnés ayant pris soin de protéger leurs compteurs d'eau contre le gel sont invités à enlever ces caches afin d'en faciliter le relevé. Rappelons par ailleurs que les regards doivent être d'un accès facile et bien entretenus.

Données synthétiques sur la situation financière de la commune - Budget principal

(Article L 2313-1 et R 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Ratios	Signification	Définition comptable	Budget primitif 2010 Besançon
1	Niveau de service rendu par habitant	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 195 euros
2	Produit des contributions directes par habitant	Produit des impositions directes / population	569 euros
3	Ressources courantes par habitant	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 328 euros
4	Effort d'équipement par habitant	Dépenses d'équipement brut / population	283 euros
5	Niveau d'endettement par habitant	Encours de la dette au 1 ^{er} janvier / population	828 euros
6	DGF par habitant	Dotations globales de fonctionnement / population	302 euros
7	Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	58,1 %
8	Produit des contributions directes / Potentiel fiscal 3 taxes du dernier compte administratif connu	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	129,7 % (1)
8 bis	Produit des contributions directes + revenu de la TP sur le périmètre de la Ville de Besançon / Potentiel fiscal 4 taxes du dernier compte administratif connu	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	105,1 % (1)
9	Marge d'autofinancement courant	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / Recettes réelles de fonctionnement	96,7 %
10	Effort d'équipement comparé au niveau de recettes réelles de fonctionnement	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement	21,3 %
11	Encours de la dette exprimée en nombre d'année de recettes courantes	Encours de la dette au 1 ^{er} janvier / Recettes réelles de fonctionnement	0,62 année

(1) Données issues du dernier compte administratif connu (exercice 2008).

GRUPE UMP ET APPARENTES



Pourquoi avons-nous voté contre le budget présenté ?

Le budget porté au vote, chaque année, par le Maire d'une ville au Conseil Municipal a pour objectif de préciser les moyens, les leviers financiers utilisés pour réaliser une politique présentée un mois avant dans le cadre des Orientations Budgétaires.

Evidemment, chaque ville en France a une stratégie différente en fonction de ses choix politiques. Chez nous, à Besançon, pour la 2^{ème} année consécutive, et malgré le contexte de crise, le choix de l'augmentation des impôts a été fait.

- pour la taxe d'habitation, qui était en 2009 la 4^{ème} plus importante de France, l'augmentation est de 4,7 % en 2 ans.

- pour la taxe foncière, l'augmentation est de 8,7 % en 2 ans. Cet impôt taxe les propriétaires et les entreprises de notre ville (voir les précisions de Martine Jeannin dans l'article ci-dessous).

Et, malgré le fait que l'eau soit peu chère à Besançon et que le repas des enfants à la cantine va légèrement baisser, cela n'explique pas cette augmentation d'impôts. Ce sont des effets de communication "habiles", ayant des objectifs électoralistes mais qui ne trompent pas les besontins. L'augmentation des impôts était inévitable

et va continuer parce que la précarité se développe dans notre ville par manque de travail, d'emplois en raison du manque de volonté de développer des richesses. Les besoins en aides sociales que nous devons assumer par solidarité entre nous tous, augmentent très fortement à Besançon.

Et comment assumer cette situation ? : en augmentant les impôts...

Or, ce mécanisme n'est pas viable financièrement à long terme puisqu'il retire du pouvoir d'achat aux besontins mettant en difficulté l'économie locale, il "repousse" les entreprises tentées par notre ville, il "assèche" les quelques moyens financiers qui restent. Nous devons créer des richesses pour pouvoir proposer du travail et redistribuer ensuite à ceux qui en ont besoin. A cette problématique, aucune solution n'a été apportée par le budget 2010.



Edouard SASSARD
Conseiller municipal
Groupe UMP et Apparentés

Tél. : 03 81 61 51 15 - Fax : 03 81 87 80 71.
Courriel : ump.groupe@besancon.fr

GRUPE MODEM



38 + 50+ 8.79 + 5 = le tramway de Besançon

Décidément, le tram à 300 millions d'euros devient un vrai casse tête financier et fiscal pour la Ville de Besançon et l'agglo.

Rappelez-vous les paroles de M. le maire-président : ce sont les entreprises qui vont payer le tram et, illico, d'augmenter de 38 % (trente huit !) en 2009 le versement transport payé par ces entreprises.

Mais cela ne suffit pas pour deux raisons : les entreprises ont licencié pendant la crise et le versement transport (basé sur le nombre de leurs salariés) ne rapporte donc plus autant que prévu.

L'agglo ne peut pas payer, alors comment faire ?

- Première solution : transférer des dépenses sur d'autres budgets. C'est ainsi que la Ville de Besançon va supporter 50 millions d'euros (cinquante) pour aménager ses rues, ses réseaux à l'occasion de l'arrivée de ce tram (quais, pont Battant, Diderot...). Ce sont donc les impôts des Besontins qui vont payer une partie du tram à la place des entreprises défaillantes.

Au passage, la taxe foncière augmente à Besançon de 8,79 % en 2009 et 2010, quand le pouvoir d'achat des ménages augmente dans le même temps de 2 %.

Mais, notre demande de limiter la hausse des impôts à celle des bases de l'impôt votée par le parlement, donc à celle de l'inflation (2.1 %) a été refusée.

- Deuxième solution : comme cela ne suffira pas, la ville va profiter de la création d'un nouvel impôt, toujours payé par les Besontins, que le Sénat est en train d'adopter sous forme d'une taxe de 5 % sur les plus values réalisées par les particuliers lors de la vente d'un terrain ou d'une maison ou d'un appartement dans un rayon de 1500 mètres autour du tram ou de la voie ferrée Viotte-Auxon.

Personne, à la date de rédaction de cet article, n'a élevé la moindre opposition à cette nouvelle hausse des impôts.

Cher, très cher, trop cher tramway !



Philippe GONON
Conseiller municipal
Groupe MoDem

Tél. : 03 81 87 82 87 - Fax : 03 81 87 82 88.
Courriel : modem.groupe@besancon.fr

GRUPE SOCIÉTÉ CIVILE

Destination Besançon 2010-2016, ou le schéma de développement touristique pour impulser une nouvelle dynamique

L'inscription des fortifications de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO marque un véritable tournant dans la vie touristique de Besançon et de son agglomération, donnant le coup de projecteur qui manquait sur nos richesses patrimoniales. Les retombées de ce prestigieux label s'amplifieront encore avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) fin 2011, deuxième défi à relever sur le plan touristique.

Les Français consomment de manière soutenue leur territoire, créant des richesses locales, des emplois, et un embellissement de notre patrimoine à visiter. Cela n'échappe plus aux collectivités publiques qui misent sur cette activité porteuse et encouragent toutes les initiatives. Dynamisées par les résultats positifs du précédent schéma 2002-2009, la Ville et la Communauté d'agglomération, en concertation avec nos partenaires publics et privés, développent leur deuxième "plan tourisme" s'inscrivant dans un espace élargi au coeur de la Franche-Comté, de l'Arc jurassien, et au-delà de la Métropole Rhin-Rhône.

Cinq actions structurent notre offre : **intensifier** l'accueil, **développer** les hébergements sous toutes leurs formes, **conforter** le tourisme d'affaires, **adopter** les pratiques contemporaines du tourisme, enfin **mobiliser** les habitants comme les professionnels. Ces actions s'appuient aussi sur ce qui fait depuis longtemps notre notoriété et ce qui est en passe de devenir le pari culturel du futur soit cinq atouts majeurs du tourisme : la Citadelle et les fortifications de Vauban, notre patrimoine exceptionnel, la Cité des arts et de la culture de Kengo Kuma, le site naturel de Besançon et du Grand Besançon, enfin le dynamisme de notre offre culturelle.

Résolument tourné vers l'action, ce schéma mobilise plus de 34 millions d'euros de fonds publics. Il sollicite les partenaires privés sur certaines opérations, et tout spécialement, bien sûr, notre Office du tourisme et des congrès.



Jean-François GIRARD
Adjoint au Maire
Groupe Société Civile

Tél. 03 81 61 52 12 - Fax 03 81 61 52 27.
Courriel : societe-civile.groupe@besancon.fr

GRUPE LES VERTS



Réseaux de chaleur : je t'aime, moi non plus

Planoise dispose d'un réseau de chauffage qui dessert l'ensemble du quartier ainsi que le CHU. Ce réseau suscite l'admiration des observateurs nationaux, mais il est souvent critiqué, y compris au niveau de la municipalité, souvent par méconnaissance. Ses avantages sont les suivants : (1) c'est un chauffage plus propre car une grosse chaudière pollue moins que plusieurs petites ; (2) il n'est jamais en panne ; (3) on peut facilement remplacer un combustible par un autre, pour choisir le moins coûteux ou le moins polluant (bois).

Les inconvénients sont liés à la complexité soit de l'organisation (un appartement mal chauffé le sera en général en raison d'un défaut dans le circuit propre à l'immeuble, mais on aura tendance à incriminer le réseau urbain), soit de la facturation (le coût est ressenti comme plus élevé). Pourtant, si l'on compare l'évolution des prix, on peut constater qu'ils augmentent moins vite à Planoise qu'ailleurs. En 5 ans, le prix du kwh (hors abonnement) a augmenté de 11% pour le chauffage urbain, contre 45 % pour le gaz.

Il faut savoir aussi que, contrairement à d'autres services publics (bus, piscine, cantine scolaire), la Ville ne subventionne pas ce réseau. Pour exemple, les investissements liés à l'extension des Hauts du Chazal ont reçu l'aide de l'Ademe et du Conseil Régional, mais rien de la Ville.

Et maintenant ?

Faut-il créer de nouveaux réseaux, aux Vaites, par exemple ? Nous soutenons fortement cette idée, sachant que ce réseau sera plus "léger", en raison de la moindre consommation des logements qui seront mieux isolés. Un réseau serait la seule façon de garantir un niveau de 90 % d'énergie renouvelable grâce au bois. La municipalité vient d'accepter cette idée, mais avec tant de précautions, laissant possible un retour en arrière, que son implication paraît bien... frileuse.



Benoit CYPRIANI
Président du groupe des élus Verts

Tél. : 03 81 61 52 30 - Fax : 03 81 61 52 51.
Courriel : les-verts.groupe@besancon.fr

GRUPE SOCIALISTE



Suppression de la taxe professionnelle ou alourdissement de la contribution des ménages

Si il est une réforme qui suscite de fortes inquiétudes parmi les élus locaux, c'est bien celle de la suppression de la taxe professionnelle remplacée par Contribution Economique Territoriale (CET). Décidée par le Président de la République début 2009, ce nouvel impôt reposera à la fois sur une contribution foncière (assise sur les valeurs locatives foncières) et sur une cotisation complémentaire progressive de la valeur ajoutée.

S'il ne peut être contesté que la CET met fin à la taxation des équipements et biens mobiliers (base de "feu" la taxe professionnelle) et rétablit une certaine équité fiscale entre les entreprises de l'industrie (où les investissements mobiliers sont importants) et les entreprises de services (qui utilisent peu d'équipements), il n'en demeure pas moins que sa mise en place débouchera sur un manque à gagner de 8 milliards d'euros pour le budget des collectivités territoriales. Cette nouvelle contribution suscite donc à juste titre, les plus grandes craintes des responsables des collectivités territoriales, de gauche et de droite, qui se demandent comment ils vont pouvoir assurer le financement de leurs missions et pose égale-

ment la question de la répartition de la charge fiscale locale entre d'une part les entreprises et les ménages d'autre part.

En effet, le financement des collectivités territoriales risque d'être gravement altéré par la refonte de l'imposition locale des entreprises. La mise en place de la CET pose le problème de la répartition de la charge fiscale locale. La réduction de la part des entreprises dans celle-ci devra être compensée par un **alourdissement de la contribution des ménages**, faute de quoi, les services publics locaux connaîtront une dégradation par manque de moyens.

Si l'on peut comprendre qu'il y avait nécessité à rénover l'assiette de la taxe professionnelle, **on ne peut que déplorer que la réforme annoncée en faveur des entreprises se fasse aux dépens des collectivités territoriales et des ménages.**



Nicolas BODIN
Conseiller municipal
délégué au Budget
et à la Programmation

Tél. : 03 81 61 50 34 - Fax : 03 81 61 59 94.
Courriel : socialiste.groupe@besancon.fr



L'opposition municipale vous informe

L'augmentation de 2 % des impôts locaux, décidée lors du dernier conseil municipal de Besançon, ne concernant que les **impôts fonciers**, il y a tout lieu de penser qu'être propriétaire ou vouloir le devenir signifie pour la majorité municipale, que vous êtes devenus de riches besontins, et qu'à ce titre, vous pouvez supporter allégrement une hausse de vos impôts fonciers.

- Si les plus démunis d'entre nous et c'est tant mieux, sont exonérés de la taxe habitation qui est en partie basée sur leurs revenus et charges de famille, sans oublier l'aide personnalisée au logement pour le paiement des loyers (APL), à notre avis, le maire a eu tort de considérer qu'être propriétaire à Besançon, revenait à dire, que les propriétaires devaient seuls, supporter

des augmentations d'impôts locaux.

Et pourtant c'est la mesure prise par la majorité municipale....

- Vous êtes également en droit de le savoir, les charges de personnel augmenteront de + 2 millions d'euros, tant et si bien que le calcul a été vite fait : pour supporter les charges de personnel, une seule solution leur est apparue : Augmenter les impôts des propriétaires. Auriez-vous eu d'autres solutions à leur place ?



Martine JEANNIN
Conseillère municipale
de l'Opposition

Tél. : 03 81 61 51 15
http://lagauchemoderne25.over-blog.com/



LE 6, RUE DE LA MADELEINE : UNE ENFILADE DE CINQ BÂTIMENTS ET QUATRE COURS DONT LA REQUALIFICATION EST PROGRAMMÉE.



LA PARTIE BASSE DE LA RUE BATTANT : UN ESPACE PIÉTONNIER ET ANIMÉ À PRÉSERVER.

Franchir le pont

Le devenir harmonieux de Battant est lié en grande partie à sa nécessaire et profonde intégration au centre-ville élargi.

Plus ancien faubourg de Besançon, Battant a toujours été considéré comme un quartier différent des autres. De par son histoire étroitement liée avec celle de la cité depuis plus de 2 000 ans mais également parce qu'il a longtemps et exclusivement constitué la seule voie de passage pour entrer et sortir de la Boucle via le pont éponyme, promis à reconstruction d'ici une quinzaine d'années ou plus tôt si le futur tramway passe par là. Volontiers rebelle (Pierre-Joseph Proudhon et Barbizier en sont les enfants turbulents) et revendicatif (la Maison du Peuple y est implantée depuis 1927), le secteur, autrefois annexé par les vigneronnes et leurs familles, a su garder son visage populaire, coloré et animé. L'attachement de ceux qui y résident, baptisés "Bousbots" (pour "repousse crapauds") depuis 1575 et la raclée infligée à des assaillants huguenots en provenance de Montbéliard, est demeuré bien vivace. Pas étonnant dès lors que la réunion publique d'information animée par Jean-Louis Fousseret le 9 mars dernier se soit déroulée dans une salle... Battant copieusement garnie. « *Quartier jeune et vivant, Battant, aujourd'hui, se trouve à la croisée des chemins. Nous devons favoriser son développement en lui apportant le même traitement qu'au centre-ville* », affirme Emmanuel Dumont, adjoint du quartier.

Requalification du 6, rue de la Madeleine, nouvelle destination de la place d'Arènes et du parking Veil-Picard, étude urbaine globale, étude de programmation Champrond, stationnement, plan de mise en accessibilité, tranquillité publique... : le maire et les élus en charge de ces dossiers ont évoqué librement le présent et l'avenir, proche ou plus lointain, d'un périmètre appelé, au même titre que les Chaprais, à faire de plus en plus partie intégrante du centre-ville. « *Surtout lorsque le nouveau quartier Vauban et la gare TGV de Besançon-Viotte avec son futur pôle tertiaire d'environ 20 000 m² seront devenus réalité. Battant, alors, représentera un accès privilégié à l'hyper centre* », a souligné Michel Loyat, adjoint délégué à l'Urbanisme. D'où la nécessité de lui offrir une meilleure lisibilité en termes de qualité de vie (commerces, habitat, stationnement, équipements socio-culturels...) en mettant en perspective toute une série d'actions qui, réunies, délimitent le cadre d'une ambitieuse stratégie d'intervention globale. « *Nous avons déjà beaucoup dialogué autour des problématiques du quartier, a rappelé Jean-Louis Fousseret. Il est temps maintenant d'avancer sur du concret.* » Comme le devenir du 6, rue de la Madeleine, cet ensemble immobilier offert à la Ville en 1832 par un négociant fortuné, Charles Ambroise Roy. Ayant longtemps hébergé l'École normale de garçons qui vit passer en son temps un certain Louis Pergaud, les lieux vont faire l'objet d'une phase de consultation et de conception avant le lancement des travaux l'an prochain pour des premières livraisons prévues fin 2012. Confié à la SedD (So-

ciété d'équipement du département du Doubs), l'aménagement se traduira par la mise sur le marché d'environ 1 800 m² de logements publics (soit 24 appartements) par la SAIEMB et de 1 600 m² de logements en accession (soit 19 appartements) par Pierre et Vie. « *Il est important que des familles avec enfants viennent s'installer là. C'est pourquoi les appartements iront du T2 au T5* », précise Michel Loyat. Des bureaux et commerces à hauteur de 500 m² ainsi que des locaux « Ville » représentant 220 m² viendront également meubler un espace constitué de 5 bâtiments et de 4 cours en enfilade. « *Attention, ajoute l'élu, ces dernières, qui resteront en libre accès pour les piétons, n'accueilleront pratiquement pas de stationnement.* » Les solutions pour répondre aux obligations réglementaires (soit 66 places) tout en respectant le PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur) en vigueur ? Un parking de 12 places en ascenseur sous l'un des immeubles, 8 places (handicapés, commerçants...) en surface et un programme de 46 places privées, aménagées dans un ancien réservoir désaffecté au pied du fort Griffon.

Dans la ville de France comptant en proportion le plus grand nombre de places de stationnement gratuites, Battant dispose de 2 000 places dont 390 réglementées de courte, moyenne et longue durée. A priori de quoi satisfaire les 4 000 habitants du quartier si, dans la journée, la moitié des places n'étaient accaparées par des "visiteurs" travaillant sur le secteur ou à proximité. Ajoutez à cela la question particulièrement sensible des voitures dites ventouses qui

mobilisent 14 % de l'offre totale de stationnement (soit 280 places) et le sentiment d'insatisfaction exprimé par certains Bousbots, contraints de galérer pour trouver à se garer au plus près de leur habitation ou de leur commerce, s'explique aisément. « *Afin de remédier en partie à ces problèmes, nous allons aménager avant l'été le stade d'Arènes en parking réglementé, c'est-à-dire payant et en enclos. Non bitumé pour préserver la perméabilité du sol, il offrira 220 nouvelles places pendant les périodes où les cirques ne font pas halte à cet endroit, soit environ dix mois par an* », explique Nicole Weinman, adjointe déléguée en particulier au Stationnement et à la Voirie. Avant que les premières retombées positives d'AutoCité, le nouveau service de véhicules en libre accès, ne soient enregistrées, ce parking devrait constituer un véritable espace de respiration pour l'ensemble du quartier grâce à des tarifs particulièrement attractifs pour les résidents. Ainsi, par exemple, cette vignette annuelle à 250 euros ou encore ces 7 euros pour une semaine sur voirie. Autre opération programmée par la Ville : la transformation d'une partie du parking Veil-Picard après signature d'une nouvelle convention avec le Crous, propriétaire du site, en une aire d'accueil et de service pour une dizaine de camping-cars. « *Tout comme le parking Arènes, cet aménagement permettra d'appuyer le développement commercial du bas de Battant* », enchaîne Nicole Weinman avant d'évoquer d'autres pistes de requalification de l'espace public comme la création possible d'une zone semi piétonne ou d'une zone 30 dans les rues de Vigney et de l'École.



▲ LE STADE D'ARÈNES ACCUEILLERA 220 PLACES.

La loi Handicap 2005 imposant des cheminements d'au moins 1,40 m de large et libres de tout obstacle pour assurer la continuité du déplacement, la Ville a adopté en décembre 2009 un plan de mise en accessibilité de 130 km de voies, à hauteur de 9 M€ et étalé sur 15 ans. Bien évidemment, Battant aura sa part de travaux et les premières interventions seront effectuées courant 2011. À l'image de ce qu'elle

a réalisé avec l'Espace associatif et d'animation des Bains Douches, devenu un élément majeur de l'offre culturelle et socioculturelle, la Ville va continuer à investir sur le quartier. En procédant, par exemple, à l'extension de l'école maternelle Champrond au premier étage du bâtiment mitoyen abritant la « Boutique Jeanne-Antide » ou en instaurant un dispositif de médiation de jour sur l'espace public pour faire évoluer les comportements.

Dans l'attente, à l'automne, de la synthèse publique des observations et conclusions de l'étude urbaine globale commandée par ses soins et conduite sur le terrain par le bureau d'étude ACEIF, Jean-Louis Fousseret a tenu à rappeler les efforts accomplis en matière de tranquillité publique : « suite aux arrêtés municipaux de 2003 interdisant la divagation des chiens et la consommation illicite d'alcool sur la voie publique, quelque 580 contraventions ont été dressées l'an dernier. L'intervention d'éducateurs spécialisés de la DDSEA, en place depuis avril 2007, qui suivent une quarantaine de cas lourds, la nouvelle Charte des bars ou encore les réunions bimensuelles de la Cellule de veille (SAAS, polices nationale et municipale, hôpital de Novillars, bailleurs sociaux, correspondants de nuit, Bains Douches, Voirie...) sont autant de réponses apportées à cette problématique. » Un arsenal de mesures qui, semble-t-il, porte ses fruits puisqu'en 2009, après trois années de hausse, les chiffres de la délinquance ont marqué un recul de 4 % sur Battant. Un résultat positif qui n'empêche pas les élus de travailler sur d'autres pistes comme la prise d'un arrêté municipal prohibant la vente d'alcool entre 1 h et 6 h du matin, ou le renforcement de la présence des correspondants de nuit le jeudi soir.

P. I.

« Jeanne-Antide » au « Fourneau »

Les associations « le Fourneau économique » et « Été comme hiver » se sont rapprochées en 2006 pour donner naissance à « la Boutique de Jeanne-Antide » (BJA). Une fusion dictée par la volonté d'optimiser l'accueil et l'insertion des publics en grandes difficultés qui, à l'automne prochain, quitteront l'accueil de jour rue Elysée Cusenier pour rejoindre les locaux de la restauration sociale, rue Champrond, là même où, deux siècles plus tôt, sœur Jeanne-Antide Thouret, distribuait du pain chaque dimanche à 600 nécessiteux. Après d'indispensables travaux d'aménagement (douches, laverie, bagagerie, point café...) et de mise aux normes, le site de la rue Champrond sera ouvert en journée et pour le repas du soir en hiver. Les personnes accueillies, non seulement des SDF mais encore des travailleurs précaires, des retraités pauvres, des jeunes sans emploi, y trouveront un accueil, des conseils, des soins et des services relatifs à l'hygiène et à l'entretien du linge.

Sur place, l'accompagnement social sera conduit par les équipes de professionnels du SAAS (Service d'accueil et d'accompagnement social) voisin et de la Maison « Abbé Pierre », en partenariat avec ceux de la BJA et du « Fourneau économique ». Les usagers devront signer et respecter un règlement interne à vocation pédagogique qui impose, par exemple, que les chiens soient tenus en laisse et muselés. Des personnels supplémentaires veilleront à ce qu'il soit respecté. La restauration toujours confectionnée par la cuisine du logement-foyer Marulaz, sera, à compter du 1er avril et pendant la durée des travaux, délocalisée dans les locaux un peu plus réduits du « PAP 15 », rue de Vignier.

En réponse à certaines inquiétudes nées dans le quartier suite à l'annonce du regroupement des antennes Champrond et Cusenier, Marie-Noëlle Schoeller, Première adjointe en charge de la Solidarité, rassure : « ce sont les mêmes personnes qui fréquentent actuellement ces deux lieux. Il ne s'agit pas de créer une extension mais plutôt une nouvelle organisation qui permettra un meilleur service rendu à ces publics en difficultés, avec la volonté de préserver la tranquillité des habitants. » Et d'ajouter : « je sais l'esprit d'ouverture, de dialogue des responsables associatifs et municipaux et cela me semble un gage de réussite. Je tiens à rappeler que le souci de la Ville, partagé par les associations, est de permettre une cohabitation réussie et sereine à Battant. »



◀ PRÉPARÉS PAR LA CUISINE DU LOGEMENT-FOYER MARULAZ, LES REPAS SONT ENSUITE LIVRÉS RUE CHAMPROND.

BATTANT

Un vide-grenier très attendu



UN TEMPS FORT DE LA VIE DU QUARTIER.

Manifestation printanière toujours très prisée, le traditionnel vide-grenier du quartier a lieu cette année le dimanche 25 avril, à partir de 9 h pour les visiteurs. Rançon du succès, Tambour Battant, qui orchestre la 12^e édition de cet événement populaire à souhait, propose aux stands de s'étaler au-delà de la place Marulaz. Après la cour de l'ancienne maternelle, c'est en effet au tour de la première cour du lycée Condé d'ouvrir ses portes aux exposants. L'Espace des Bains Douches s'installera de son côté rue de l'École avec les asso-

ciations du quartier pour présenter leurs activités. Comme de coutume, scène musicale et autres animations seront présentes pour assurer l'ambiance tandis qu'un partenariat avec les commerçants du quartier permettra de se restaurer sur le pouce. Et si le temps est de la partie, les passants s'installeront sans nul doute aux terrasses des cafés du coin pour humer l'air vivifiant des beaux jours revenus...

Renseignements : Tambour Battant
6, rue de la Madeleine.
Tél. 03 81 81 47 39.

PALENTE - ORCHAMPS

Ouvrez La parenthèse

La 1^{ère} édition du Journal *La parenthèse* est sortie le 15 mars. Distribué dans 5 500 boîtes aux lettres de Palente et des Orchamps, disponible dans divers points de dépôt du quartier, il est également téléchargeable sur www.palente.fr. S'il tire son nom d'un jeu de mot avec "la Palentaise", ce trimestriel entend «mettre de côté la vie de tous les jours, ses problèmes, ses soucis, pour regarder ce qui se passe autour de soi, mieux connaître ses voisins». Les responsables de l'association de Palente qui est à l'origine du Journal, souhaitent ainsi en faire le reflet de la vie associative, commerciale, économique du quartier. Diverses rubriques donnent la parole aux jeunes, aux associations, évoquent l'histoire, l'actualité locale, et un agenda liste les activités et manifestations au fil des saisons. Prochain numéro le 1^{er} juin.

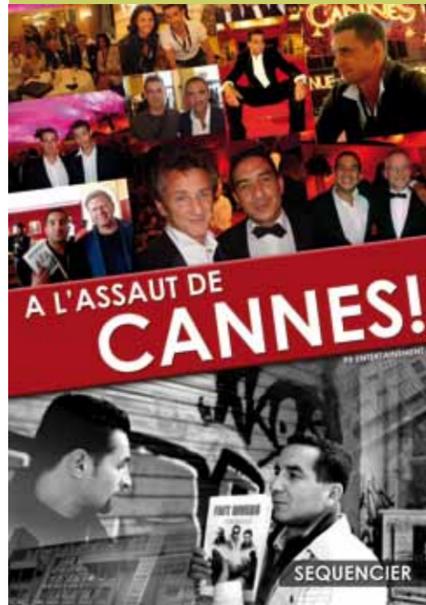


GRETTE

Soirée courts-métrages

Pour faire honneur à un talent montant de la réalisation cinématographique française, la maison de quartier de la Grette propose le 30 avril à 20 h une soirée courts-métrages consacrée au travail du jeune réalisateur bisontin Rachid Bekhaled. Seront projetées cinq fictions qui prennent contexte dans autant de quartiers, des créations dont il est question sur Google en tapant Rachid Bekhaled. En exclusivité ce soir-là, celui-ci présentera deux teasers de son premier long-métrage actuellement en cours de développement, avec le soutien de la Ville, un projet... à l'assaut de Cannes.

Entrée gratuite, extracte avec buffet, des films où reconnaître un décor familier, la possibilité de rencontrer l'auteur et d'accompagner son début de carrière, voilà une soirée à ne pas manquer.



*RB (pour Rue Brulard),
Soleil blanc (aux Clairs Soleils),
Un 3 novembre (aux "408"),
Au jour le jour (à Montrapon)
et Face au miroir (à Palente Orchamps).

FONTAINE-ECU

Humanis se mobilise pour Haïti

TOUS CES VÊTEMENTS EN BON ÉTAT SE RETROUVERONT BIENTÔT DANS LES ANTILLES.



Ce sera en avril le troisième convoi de vivres et de vêtements à quitter Besançon pour Villiers-le-Bel (en région parisienne) grâce à l'association Humanis, de Fontaine Ecu, qui s'est mobilisée au sein d'un collectif intervilles (Doubs Algérie, Oasis, SOS Racisme...) pour soutenir la population haïtienne : des collectes de produits de première nécessité ont été organisées. Acheminés sur Paris par des bénévoles et des jeunes Bisontins, ces produits sont remis à une ONG qui les convoie en Haïti. «Un hôtelier nous a donnés 100 lits et 100 matelas, JPL Transports met à notre disposition un semi-remorque de 100 m³, des

agences Néolia servent de lieux de dépôt... : les gens en général se montrent généreux, remercie Saïd Mechaï, responsable d'Humanis. Ce chargement ne sera pas le dernier ! Notre action s'inscrit dans la durée, les collectes continuent (produits d'hygiène, toiles de tente, vêtements en bon état, etc.) car les besoins sont toujours aussi importants». Sur le blog humanis25.skyblog.com, chacun peut suivre cette opération de soutien à une population gravement meurtrie.
Contact : Humanis au 06 09 86 33 37.

MALCOMBE

Vacances sportives



Centre de loisirs en accès libre et gratuit. Vital Sports Pâques accueille jeunes (dès 6 ans), adultes, familles et public handicapé, du mardi 6 au vendredi 9 et du lundi 12 au vendredi 16 avril, de 13 h 30 à 17 h 30, sur le site de la Malcombe. En salle ou à l'extérieur, de multiples activités sont proposées aux participants avec l'indispensable contribution des clubs bisontins. Concoctée par la Direction municipale des Sports, la programmation permettra à chacun de trouver son bonheur avec, par exemple, du badminton, du speed ball, de l'urban golf, de l'escalade, du tir à l'arc, du trampoline, du sandball... Précision importante : pour la pratique de disciplines nécessitant le prêt de matériel, une pièce d'identité sera exigée.

Renseignements complémentaires
au 06 87 75 76 94.

AVEC L'ARRIVÉE DES BEAUX JOURS, LES VTT SERONT DE SORTIE.



Permanences des élus en avril

Planoise - Châteaufarine :
Adjointe au maire Danielle Poissenot.
Permanence le samedi 3 de 10 h à 12 h,
centre Nelson Mandela,
13 avenue de l'Île-de-France.

Clairs-Soleils - Vareilles :
Adjoint au maire Abdel Ghezali.
Permanence le mercredi 14 de 17 h à 19 h,
centre Martin Luther King,
67 E rue de Chalezeule.

Montrapon - Montboucons - Montjoux - Fontaine-Écu :
Adjointe au maire Fanny Gerdil.
Permanences :
• mercredi 21 de 11 h à 12 h,
antenne Maison de quartier,
26 B rue de Fontaine-Écu,
• samedi 24 de 11 h à 12 h,
Logements-foyer les Cèdres,
rue Képler.

Grette-Butte :
Conseillère municipale déléguée Annie Ménétrier.
Permanence le mercredi 21 de 16 h à 19 h, maison de quartier,
31 bis rue Brulard.

Palente - Orchamps - Combe Saragosse - Vaïtes :
Adjointe au maire Valérie Hincelin.
Permanence le samedi 24 de 9 h à 11 h, MJC Palente,
34, rue des Roses.

Battant :
Adjoint au maire Emmanuel Dumont.
Permanence le mercredi 28, de 20 h 30 à 22 h 30, espace social et d'animation des Bains Douches,
1 rue de l'École.

Renseignements complémentaires au 03 81 41 53 73.

LA BUTTE

Les BVV de Bernard Bavoux



UNE COLLECTION PATIEMMENT CONSTITUÉE ET SOIGNEUSEMENT ARCHIVÉE.

Il a gardé un peu l'accent de son Jura natal, des Rousses en particulier où il a vu le jour il y a 70 ans. Son parcours de vie l'a conduit ensuite à s'installer dans la capitale comtoise fin 1963 juste avant le démarrage du chantier de Planoise. « Menuisier dans le bâtiment, j'y ai travaillé pendant la première et la deuxième tranche avant de finir ma carrière comme homme d'entretien à la faculté des Sciences, rue Mégevand. » Quand a-t-il attrapé le virus du collectionneur ? « Difficile à dire précisément », reconnaît ce Bisontin d'adoption, curieux inlassable et toujours en mouvement. Un chantier qui s'ouvre et le voilà aux aguets, prêt à arpenter le site à l'occasion de son jogging dominical. « Je vais volontiers donner un coup d'œil, avoue-t-il. Sans doute parce que cela me rappelle mon premier métier. J'aime voir la ville bouger, se transformer ». Et pour se tenir au courant, rien de tel que BVV. « J'en ai plus de 200, soigneusement classés et emballés dans ma cave. Cela m'arrive de refouiller dedans pour retrouver un article. » Le magazine municipal d'information n'est toutefois pas le seul à occuper l'espace au sous-sol, au désespoir parfois de Lucie, son épouse. En effet, Bernard Bavoux collectionne également des TSF et... les prévisions météo qu'il ne manque pas de faire chaque matin en mettant le nez dehors. « Je note tout sur des papiers que je garde. Un jour, peut-être, tout cela finira au recyclage mais en attendant, cela m'occupe », déclare cet inconditionnel des "Rendez-vous de l'Âge" à Micropolis avec Lucie et de "Tout Besançon court" en solitaire.



« L'ASSOCIATION FONCTIONNE COMME UNE GROSSE FAMILLE », ASSURE SA PRÉSIDENTE.

PLANOISE

Noces de perle au Club du 3^e âge

Depuis trente ans, Paulette Vernier, la présidente du Club du 3^e âge de Planoise est toute dévouée au bon fonctionnement de son association et au bien-être de ses membres... qui le lui rendent bien, assurant que « si Paulette arrête, on baissera le rideau... et on ne viendra plus ». C'est dire l'attachement de la trentaine de membres pour leur présidente, sémillante octogénaire, qui organise au centre Mandela leur réunion hebdomadaire (cartes, scrabble, goûters), plusieurs sorties annuelles mais aussi repas de Noël, Carnaval et autre réjouissance. « Nous nous réunissons le mardi de 14 h à 18 h à la Maison de quartier. Quand le club a vu le jour, en 1973, c'était dans un appartement de Planoise, se souvient Paulette. Certains jouent, d'autres discutent : nous fonctionnons plus comme

une grosse famille que comme un club. Quand quelqu'un n'est pas là, on s'inquiète, on appelle et, si besoin, on va le voir à l'hôpital. Comme je le dis souvent : si vous êtes sympa, ça marche et les gens reviennent ». Une organisation bien lourde néanmoins pour la présidente qui précise que s'occuper du club ne se limite pas à "taper le carton" ! « Il faut gérer l'argent, trouver au besoin un bus, une salle, une sortie intéressante mais aussi des musiciens car nous dansons dans nos réunions. Mais si ça prenait fin, j'avoue que ça me manquerait ». Au programme des prochaines semaines : une escapade à Colmar en mai, une autre à Marseille en juin. Qui a dit que le 3^e âge était inactif ?

SAINT-CLAUDE

Réaliser un vrai livre !

S'initier à l'illustration, concevoir un vrai livre, c'est l'invitation que lance le Centre de loisirs du Barbox aux enfants de 6 à 12 ans pour les vacances d'avril (du 6 au 16). « Formée par l'association Croqu'livre pour guider les enfants dans la création de personnages et de décors, l'équipe d'animation du Barbox a imaginé une histoire à mettre en images et en couleurs », explique Laure Woehly, directrice. « Ce projet nous semble à même de stimuler le goût du livre et de la lecture chez nos enfants, souvent un peu trop tournés vers les jeux vidéo et la télé. Il offre l'opportunité de découvrir différentes techniques d'illustration (peinture, découpage, pochoirs, pastel, papier carbone, etc.). Le livre sera édité en juin et présenté à une expo prévue le 26 juin à Novillars ». Les 3-6 ans ne seront pas oubliés puisque des activités manuelles et sportives leur seront proposées sur le thème des Super héros.

Centre de loisirs du Barbox - 15, rue Jean Wyrsh.
Tél. 03 81 80 61 81. Site : <http://clbarbox.free.fr>



DE FUTURS AUTEURS PRÊTS À "TRAVAILLER" PENDANT LES VACANCES.

CREATION

Quand Plume prend les pinceaux

Événement Après l'eau et ses gouttes dans Plic-Ploc, le Cirque Plume choisit la peinture et l'art comme thème central de sa nouvelle création, l'Atelier du peintre. Un nouvel opus à découvrir du 30 mars au 18 avril sur le site d'Arènes.



C'est en observant Les Ménines de Vélasquez, toile où l'artiste se représente en train de peindre l'Infante d'Espagne et sa famille, que Bernard Kudlak (photo ci-dessus), auteur et metteur en scène du Cirque Plume a trouvé l'inspiration et donné naissance à l'Atelier du peintre. Il a fait de cette œuvre le point de départ de son nouveau spectacle où réel et imaginaire se mêlent, entre jeu d'ombres et de lumières, de miroirs et de transparences. « Ce n'est pas simple de mettre de la peinture dans un spectacle. Ça salit tout » reconnaît-il. Alors, pour pallier les contraintes, il a fallu faire preuve d'inventivité, trouver des trucs pour éviter « de ruiner un théâtre ou les costumes dès la première ». Sur scène, les statues prennent vie, les personnages sortent du cadre pour nous offrir des numéros d'acrobatie, de jonglerie, de roue allemande ou de tissu aérien. Treize artistes au total, « de toutes les générations », se félicite Bernard Kudlak, évoluent au rythme d'une partition originale signée Robert Miny et jouée en live, comme toujours. Une balade dans l'histoire de l'art.

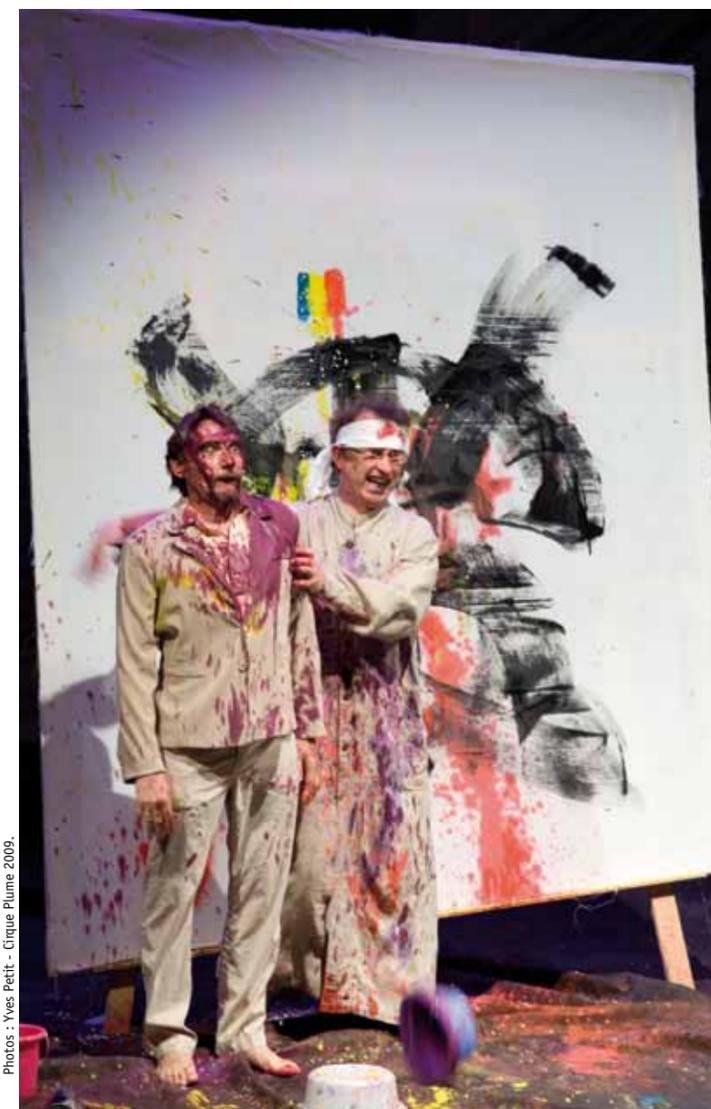
Vélasquez, mais aussi Picasso (grand admirateur des Ménines), Bacon, le Chinois Chu Ta ou le chef de file de la peinture romantique allemande Caspar David Friedrich, Bernard Kudlak multiplie les évocations des grands noms de l'histoire de la peinture passée comme actuelle. Pourtant, comme il le souligne, pas la peine d'être un érudit en la matière pour apprécier le spectacle : « c'est justement l'effet inverse que l'on a recherché. On vante le droit, la joie et la liberté de faire, de regarder, de se lâcher hors de tout jugement social ». Evoquant la démocratisation de l'art et la chance pour le cirque d'être



ouvert à un large public, l'auteur admet avoir été « rigoureux dans la thématique pour que chacun profite du spectacle à sa mesure. On veut partager, éveiller la curiosité et interroger un peu. » Il a même pris les pinceaux (une envie d'il y a bien longtemps enfin assouvie) pour mieux appréhender le processus de création du peintre. « C'est le spectacle le plus structuré, le plus plastique et le plus personnel que l'on ait jamais réalisé », estime son auteur. Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'Atelier du peintre est populaire et joyeux, ponctué de poésie, marque de fabrique de la maison Plume.

Si dans la tête de Bernard Kudlak, l'aventure a débuté en mars 2007, elle n'est devenue réalité pour le public qu'en juin 2009. La tournée, démarrée à La Rochelle, est prévue jusqu'à fin 2011 ou peut-être juin 2012 et passe, outre l'hexagone, par le Portugal, les Pays-Bas et le Brésil. Hasard du calendrier, l'étape parisienne, ô combien décisive, est intervenue très tôt. « Ça s'est vraiment bien passé. On a fait 60 000 spectateurs à la Villette, avec un taux de remplissage de 94 %, c'est énorme. » Les 15 dates bisontines n'ont donc pas de quoi effrayer l'homme qui avoue pourtant « avoir toujours le trac avant chaque représentation, où qu'elle se joue, ce qui est un peu pénible. » Chaque fois que le chapiteau jaune se monte en ville, c'est le carton plein assuré. « On est vraiment attaché à Besançon. C'est important pour nous car c'est la rencontre avec notre public. » 25 ans après sa création, le cirque Plume va bien et remplit salles et chapiteau. Pourtant, son créateur s'inquiète du peu de moyens alloués au cirque par les instances culturelles. « L'ensemble de la profession dispose d'un budget global ridiculement petit, équivalent à celui du seul théâtre de l'Odéon. Nous, on a trouvé l'équilibre, on a la tête hors de l'eau mais c'est très difficile pour ceux qui arrivent. » Bernard Kudlak explique aussi avoir définitivement renoncé à avoir un lieu pérenne pour accueillir les jeunes artistes. Il va donc aller les rencontrer « ailleurs ». Ça tombe bien, il dispose d'un peu de temps. Sa dernière création est sur les rails, il peut reprendre la route avec déjà dans la tête « le plaisir de penser au prochain spectacle ».

L'Atelier du peintre - Du 30 mars au 18 avril site d'Arènes
www.cirqueplume.com



Photos : Yves Petit - Cirque Plume 2009.

L'ATELIER DU PEINTRE, UNE CRÉATION... HAUTE EN COULEURS !

FESTIVAL

Noir, c'est noir !

À l'affiche Vous avez lu Simenon et James Ellroy ? Bien, vous possédez les bases. Le 13^e festival des littératures policières, noires et sociales, les 22 et 23 mai, vous propose d'affiner vos connaissances en la matière.



Une vingtaine d'auteurs, fine fleur du genre en France, seront présents à cet événement qui a su imposer, au fil des éditions, un style singulier. « Nous ne sommes pas là pour vendre des livres, explique Thierry Loew, de l'association Pas Serial s'abstenir, organisatrice de la manifestation, mais pour provoquer des rencontres décomplexées entre le public et les écrivains. Ce salon se veut à la fois formel, parce que les auteurs signeront leurs œuvres et animeront des débats, mais festifs aussi, avec un concert le samedi soir, et la traditionnelle partie de pétanque du dimanche, qui verra s'affronter le public et les auteurs ».

Karine Giebel, reine montante du thriller, Ayer Dhal, star de la science-fiction, Roger Martin, scénariste de BD, mais aussi Catherine Fradier, Romain Slocombe, Mario Morisi ou Marie Vindy, pour ne citer que quelques (grands) noms, donneront leur vision et leur analyse de la société actuelle. « Le festival est le point d'orgue d'un travail que l'association accomplit toute l'année avec des rencontres et des cafés-polars, pour faire connaître une littérature importante, souvent adaptée au cinéma, poursuit Thierry Loew. Sur quatre ouvrages vendus, un livre est un polar ! Il existe en France un véritable engouement pour ce style ».

L'association, qui a toujours voulu élargir son champs d'action (elle a lors de précédentes éditions proposé du théâtre, de la musique ou réalisé un recueil de nouvelles avec des détenus de la Maison d'arrêt), accueillera le samedi à 16 h d'autres auteurs, Nadia Ménanger, Nan Aourousseau, Dominique Manotti et le juge Eric Halphen, qui débattront autour d'un thème cher au polar : la prison et la justice...

Les 22 et 23 mai, salle Proudhon de 14 h à 20 h.
 Tél. 06 78 62 52 35.

FESTIVAL

Herbe en Zik,
histoire d'un succès

En l'espace de huit éditions, *l'Herbe en Zik* est devenu le festival en plein air le plus important de Besançon. Les programmeurs mettent l'accent sur des propositions artistiques tendances et les nouveaux talents des musiques actuelles. L'option est la bonne, le public est conquis. La fréquentation du festival a été multipliée par cinq depuis sa création. Eclectique et multi-générationnel, *l'Herbe en Zik* attend pour l'édition 2010, du 12 au 15 mai, pas moins de 15 000 festivaliers. *l'Herbe en Zik*, c'est deux scènes et 24 concerts pendant quatre jours, c'est aussi un budget de 500 000 € autofinancé à 80 %. Cette année encore un programme confectionné autour de valeurs sûres : Luke, Wax Tailor, Beat Assailant ; de grosses pointures : The Skatalites ; des découvertes régionales : My Lady's House, Suicide Levitation. Des navettes gratuites, la solution écolo



pour se rendre sur le site, un camping, l'autre parcelle d'herbe pour passer les nuits, une politique tarifaire exemplaire, il a vraiment tout pour plaire ce festival.

Pour tout savoir :

www.lherbeenzik.org infoline : 03.81.66.67.42

l'Herbe en Zik cherche des bénévoles, si vous voulez participer à l'aventure prenez contact par mail benevoles@lherbeenzik.org

THEATRE

Une mise en abîme



REMONTERONT-ILS À LA SURFACE AVANT LE DÉBUT DU VRAI SPECTACLE ? ▲

Imaginez un texte théâtral qui célèbre le théâtre lui-même. Avec *Le cabinet de curiosités*, le metteur en scène Christian Duchange a réuni toute une équipe. Des comédiens, des techniciens, une costumière, un vidéaste et un musicien prêts à se jeter à l'eau dans les profondeurs du théâtre. Cette histoire commence dans les loges, la peur au ventre, les acteurs s'interrogent. Le public se trouve alors immergé au cœur d'un dispositif étrange et surréaliste qui dévoile un univers peuplé de sirènes et de princesses. La compagnie l'Artifice, à l'origine de ce spectacle, est en résidence pour trois saisons au Théâtre de l'Espace. Après *Nam Bock le Hableur* en 2009, ce *Cabinet de curiosités* est une clause majeure du bail établi entre les deux partenaires. Au même moment, dans un décor à tiroirs et pas mal d'effets très spéciaux, comédiens et spectateurs explorent ensemble les abysses de l'imagination.

Le cabinet de curiosités au Théâtre de l'Espace du mardi 20 au vendredi 23 avril. Tout public dès 11 ans

FABLES

Ils ont bercé notre
enfance, et pourtant...

A grand renfort de costumes de cirque et de petites chansons, le metteur en scène Olivier Py revisite trois contes méconnus des Frères Grimm. Trop longtemps considérés comme une vitrine idyllique pour petites filles en quête de prince, ces contes n'ont pourtant rien de puérils, au contraire. Lorsqu'il s'adresse aux enfants, Olivier Py aime à puiser son inspiration aux sources cruelles de ces récits. Les héroïnes de *La vraie fiancée* et de *La jeune fille, le diable et le moulin* survivent à la violence, le troisième conte s'adresse plus volontiers aux garçons, *L'eau de la vie* est la source de bien des dangers. Mais on n'a pas le droit de désespérer les petits. Olivier Py aime les enfants et il le prouve en montant ces spectacles courts qui peuvent être vus indépendamment les uns des autres et qui, de toute façon, se terminent toujours bien.

Les contes de Grimm au Théâtre Musical

Mardi 13 et mercredi 14 avril – spectacles à voir en famille

IL ÉTAIT TROIS FOIS, LES CONTES DE GRIMM. ▼

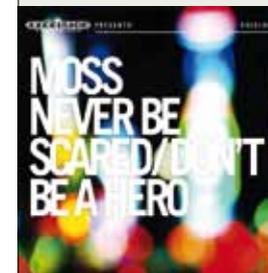
ASTROVOYAGER Symphonic Lunation
(Dreaming/muséa)

Le compte à rebours a déjà commencé. Sur la base, pas de courroux. Le second vol intergalactique d'AstroVoyager est programmé. Philippe Fagnoni est le chef de l'exploration, il lui aura fallu quatre longues années après une *gravitation temporelle* pour équiper ce nouveau vaisseau. Renforcer les belles tubulures, modifier quelques paramètres pour ne plus voyager en solitaire. Et les images défilent, modernes et stoïques, évoquant un futur proche. Quatuor à cordes, rythmique vivante et solide, chœurs en greffe, les vitamines sont toniques. AstroVoyager carbure dans un bruissement de neutrons feutrés. Ici on parle le langage des réacteurs, Philippe Fagnoni n'est plus seul au sommet de sa tour de contrôle. Des signaux secrets indiquent une destination psychédélique, avec un sens inné de la précision, l'image et le son sont les pilotes automatiques de ce projet multi-média. AstroVoyager invente la symphotonique progression.

Pour tout savoir : www.astrovoyager.org

MOSS Never be scared/Don't be a hero
(Excelsior Recordings)

La Hollande n'est pas que le pays du Gouda et des tulipes. C'est aussi celui des sensations rock et avec Moss, combo



pop, cette sensation là n'est pas prête de se dissiper. Explosions de couleurs, il y a deux guitares, pluie d'étincelles, la paire basse-batterie en fournit l'essentiel. Sur le côté, à peine exploité un clavier minimaliste est en droit d'espérer moins de pâleur. Et puis il y a la voix, ou plutôt des voix, tellement pop. Les filles

parfumées hurlent (*The Comfort, I Apologise...*), les garçons n'ont pas lu la notice et se lancent dans l'arène (*I like the chemistry, Don't be a hero...*) tant mieux. Moss, un modèle de petit bijou nederpop contemporain qui arrive bientôt en ville.

En concert au Cylindre le 24 avril avec Luis Francesco Arena, Red Side et les Bisontins My lady's house.

MARC JEAN Seen
(Autoproduction)

Le saxophoniste/Mc Marc Jean alias Jean-Marc Blanc n'en est pas à son premier coup d'essai. Co-fondateur de *La Cédille*, repéré au Printemps de Bourges, il a désormais les cartes en main pour une nouvelle victoire. Marc Jean, plasticien-paysagiste reçoit l'apport du combo jazz baptisé Jazz Paraf pour arriver à ses fins. Les influences orientées vers Miles Davis, Wayne Shorter et même Marcus Miller se télescopent au boom bop, au swing, à la bi-guine... En coulisse, chanteurs et slammers s'adonnent au rap teinté de funk. Avec tout juste 5 titres organiques, Marc Jean parvient à faire groover la planète rap.

En concert au Petit Théâtre de la Bouloie, le 27 avril à 20 h 30.

Pour tout savoir : www.myspace.com/marcjeanparaf



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

La zone Est en revue

Après l'accueil des Championnats de France 2008, le Besançon Gymnastique Rythmique va de nouveau mettre les petits tapis de sol dans les grands à l'occasion des demi-finales du Championnat de France Ensembles zone Est. Environ 400 gymnastes en provenance d'Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté sont attendues dimanche 25 avril au palais des sports avec au programme quatre épreuves : Ensembles de niveau fédéral, Equipes de niveau national, Individuelles avenir et Individuelles nationale A. Discipline olympique depuis 1984, la GR met en valeur la grâce, le rythme et l'habileté gestuelle des participantes qui, en solo ou en ensemble, utilisent différents engins comme une corde, un ballon, un cerceau, des massues ou un ruban. En compétition, chaque prestation est alors notée en fonction de la chorégraphie, de l'adresse et du degré de difficulté. Bien évidemment, toutes les bonnes volontés du club organisateur, soit une centaine de bénévoles, sont mobilisées pour cet événement qui débutera à 9 h et prendra fin vers 17 h 30. « Parmi les équipes phares, on peut citer Strasbourg, Pfaffstatt, Thionville et Belfort. De notre côté, on espère une qualification pour les France DF1 de nos seniors et de nos cadettes », commente Fabienne Razzolini, responsable technique du BGR.

Contact : Besançon Gymnastique Rythmique au 03 81 82 05 96.



AVEC LA CORDE, LE BALLON, LES MASSUES ET LE CERCEAU, LE RUBAN FAIT PARTIE DES CINQ ENGINES UTILISÉS PAR LES GYMNASTES.

STREET TOUR



L'HEURE DE LA FINALE SONNERA JEUDI 15 AVRIL.

Quatre étapes et une finale

Les disciples de Tony Parker et Boris Diaw travaillent leurs dribbles et leurs dunks depuis un bon moment déjà. Histoire de briller à l'occasion du Street tour, version 2010, qui verra les meilleures équipes de 3 x 3 prendre part à la phase finale, jeudi 15 avril (13 h 30 - 18 h) sur la place de la Révolution. Auparavant quatre étapes auront mobilisé de 13 h 30 à 17 h les inconditionnels de la grosse balle orange : vendredi 9 à Planoise avec en plus démonstration de graff, hip hop et mix ; samedi 10 à Chamars (hip hop, skate, graff, mix, basket fauteuil et activités adaptées) ; lundi 12 aux Clairs-Soleils (hip hop) ; mardi 13 à Isenbart (hip hop, graff, mix). Pour assurer le coup en cas de mauvais temps, les organisateurs - Ligue de Franche-Comté de basket, Besac RC, BBC, directions municipales des Sports et Vie des quartiers, ASEP, Gaz de France - ont prévu une journée de repli le mercredi 14. Comme pour les éditions précédentes, les inscriptions seront enregistrées sur place et sans bourse délier.

Renseignements complémentaires :
Direction des Sports au 03 81 41 23 05.

JARDINAGE

Le temps des semences

L'hiver a été long, très long. Mais ça y est, le printemps s'est installé, à nous les beaux jours, les petites virées au potager. Le programme gym au jardin n'a jamais été aussi attendu. Ça tombe bien, parce que si en avril on ne se découvre pas d'un fil, on prévoit des semences par mille !

C'est le mot d'ordre : semez ! Vous avez des tonnes de bonnes raisons pour le faire :

- ça ne coûte pas très cher, avec 5 g de graines de carottes vous pouvez récolter jusqu'à 7 kg de légumes,
- les graines sont très faciles à mettre en place,
- les légumes semés en graines ne demandent pas de soin particulier si ce n'est l'arrosage
- les légumes semés sont plus vigoureux et donc plus résistants aux maladies.

Pourquoi cette dernière affirmation ? Parce qu'ils ont poussé sur place, n'ont pas subi de transplantation et donc point de changement de conditions climatiques allant d'une serre chauffée aux frimas du printemps.

Il fut un temps où tout bon jardinier devait impérativement semer en ligne. Le seul bémol de la technique de l'alignement, c'est qu'une maladie qui se déclare en début de rang, ravage inéluctablement tout le rang même parfois au nez et à la barbe des produits de traitement. Et le constat vaut pour les insectes ravageurs, heureux de la belle ligne olfactive à suivre, c'est un jeu d'enfant pour les parasites !

Aujourd'hui, dans un potager au naturel excluant tous produits de traitement, le jeu consiste justement à brouiller les pistes en parsemant les cultures et en mélangeant les parfums. Au lieu de faire une grosse culture de carottes, faites en trois petites à des points opposés. Quand la mouche de la carotte attaquera votre culture, elle ira sur une des



taches et épargnera les autres. Mariez les plantes pour faire des barrières "parfumées" ! Toujours avec notre carotte, semez en mélange des radis dont l'odeur fera fuir la dite mouche.

Il existe bon nombre de livres et de sites sur les associations de plantes au potager. Et c'est maintenant qu'il faut vous en inspirer pour vos récoltes futures. Attention, ça va jardiner sec !

Roland MOTTE

La question des auditeurs de France Bleu Besançon

« Quand planter mes pommes de terre ? »

Il existe un repère très simple : plantez vos pommes de terre dès que le lilas est en fleur ! Si vous n'avez pas de lilas dans votre jardin, guettez chez vos voisins, amis ou famille situés dans le même secteur géographique que vous ! C'est un truc de grand-père qui marche vraiment, celui-là.

Tous les samedis matin de 9 h à 10 h, Roland Motte répond en direct à vos questions jardin... sur France Bleu Besançon.

EN BREF

"RANDONNEUR BISONTIN"

Et de 39 ! Dimanche 25 avril, le "Randonneur bisontin" vivra en effet sa 39^e édition avec toujours le Club Alpin à la baguette côté organisation. Depuis la salle polyvalente de la Malcombe, lieu de départ, les participants auront le choix entre trois circuits pédestres de 14, 18 et 26 km qui leur permettront de découvrir ou redécouvrir les sentiers et belvédères autour des sites Vauban. Avec, bien sûr, pour chaque randonnée, une aire de ravitaillement toujours bienvenue. A souligner cette année la création d'un circuit VTT accompagné de 25 km qui ajoutera encore à l'intérêt sportif et convivial de la journée.

Pour en savoir plus : 03 81 81 02 77 ou clubalpin.besancon@gmail.com ou www.ffcam.fr/besancon

VESONTIO SPORTS

Du 6 au 9 et du 12 au 16 avril, le complexe des Torcols accueille de 8 h 30 à 17 h 30 les activités proposées par l'association Vesontio Sports Vacances, en partenariat avec la direction municipale des Sports et de nombreux clubs de la place. Au programme, par exemple : handball, arts du cirque, roller hockey, football... Renseignements et inscriptions (avec ou sans repas) au 06 33 66 83 08 ou www.vesontiosportsvacances.com ou vesontiosportsvacances@yahoo.fr

ROCHE CK

Reprise de l'activité escalade, proposée par l'association Roche CK, tous les mercredis de 17 h à 18 h 30 au gymnase de Saint-Jean et en falaise dès les beaux jours. Activité encadrée par des animateurs diplômés. Tous niveaux, débutants acceptés. Renseignements et inscriptions au 03 81 57 02 83.

STAGES NATATION

Du 6 au 9 et du 12 au 16 avril, à l'Espace forme, l'ANB organise des stages de natation pour les enfants de 4 ans et demi à 10 ans. Les cours d'une durée de 45 minutes seront dispensés en fin de matinée ou en début d'après-midi. Renseignements complémentaires au 03 81 80 73 38 ou espaceforme.anb@neuf.fr





TRIATHLON

De retour parmi l'élite

C'est une nouvelle aventure qui débute. Après quatre saisons passées en Division 2, Besançon Triathlon retrouve cette année l'élite française que le club avait quittée en 2005. Sans fanfaronnade mais avec un objectif réaliste : le maintien. « Sur le papier, on a une équipe pour terminer dans les douze premiers », précise Manuel Roux. Mais l'entraîneur ne masque pas une pointe d'appréhension : « J'ai du mal à me projeter, à savoir ce que ça va donner. J'ai beaucoup d'incertitudes sur les étrangers ».

Car pour tenter de perdurer en D1, le club a pioché dans le vivier international. Ainsi les Australiens Ben Allen et Shane Barrie vont passer six mois à la mode franc-comtoise alors que le Brésilien Mauro Cavanha ou le Russe Kirill Goldosky, renforceront

◀ **MARTIN BUI, BENOÎT BIGOT, MANUEL ROUX ET XAVIER CORROTTE EN PLEINE PRÉPARATION FONCIÈRE.**

ponctuellement l'équipe sur certaines des cinq étapes que comporte le championnat : Dunkerque (23 mai), Beauvais (13 juin), Paris (18 juillet), Tours (30 août) et La Baule (18 septembre).

Mais confiance sera d'abord faite aux garçons qui ont contribué à la remontée en D1 à l'instar de Pascal Faivre-Pierret, Jonathan Lardier, Xavier Corrotte et à leur leader, le Belge Axel Zeebroek (13^e des J.O. de Pékin), déjà là en 2009. A leurs côtés, on retrouvera Antoine Febvay, en provenance de Mulhouse, mais également deux moins de 23 ans sur chaque épreuve : « On travaille pour préparer l'avenir », explique Manu Roux. Une obligation dans un club qui, fort de 200 licenciés dont 80 jeunes, possède un réservoir ne demandant qu'à s'épanouir...

L'équipe Elite : Axel Zeebroek (Belgique), Jonathan Lardier, Pascal Faivre-Pierret, Xavier Corrotte, Antoine Febvay, Ben Allen (Australie), Shane Barrie (Australie), Daniel Rodriguez (Portugal), Kirill Goldosky (Russie), Mauro Cavanha (Brésil).

AQUATHLON

Un 1^{er} mai non chôme

A l'initiative du Besançon Triathlon, le parc La Fayette sera le cadre de la 4^e édition de l'Aquathlon de Besançon le 1^{er} mai. Au programme deux courses "avenir" pour les poussins, pupilles, benjamins et minimes, un super sprint (400 m de natation et 2 000 m de course à pied) et un triple super sprint (1 000 m et 5 000 m) pour les plus aguerris. La succession de Jonathan Lardier est ouverte...

Inscriptions et renseignements sur www.besancontriathlon.org.

LIVRES

La Franche-Comté et les Pays-Bas

Un colloque d'historiens, réunis à Vesoul et à Tournai, a étudié les relations politiques, religieuses et artistiques entre la Comté et les anciens Pays-Bas de 1285 à 1678. L'ouvrage rassemble une vingtaine de communications qui sont présentées par Laurence Delobette et Paul Delsalle, enseignants à notre Université. Il renouvelle l'histoire telle que la présentait Lucien Febvre. Car si celui-ci ne sous estimait pas le rôle des Comtois en Flandre (Renard, Gravelle, Carondelet), il semble avoir ignoré les carrières brillantes faites en Franche-Comté par des Flamands, diplomates ou artistes.

L'Invasion de la Franche-Comté par Henri IV (Cêtre)

Paul Delsalle, spécialiste affirmé du XVI^e siècle comtois, après un remarquable travail d'archives, reconstitue minutieusement un épisode dramatique de l'histoire de la province. On a souvent oublié,



par révérence envers le bon roi Henri, qu'il envahit et ravage la Comté en 1595, année terrible avant celles, mieux connues de la guerre de dix-ans après 1636. Par delà les événements, l'historien dresse un tableau complet de la vie comtoise au moment de l'invasion et il note avec pertinence les complicités que la France a déjà dans une province qu'elle convoite.

La Démocratie au village (Sciences Po)

Jean Marcel Jeanneney, ancien ministre, maire de Rioz de 1967 à 1989, a tenu à rédiger une histoire de Rioz en replaçant la vie municipale dans le cadre des événements nationaux. Il en est résulté un gros ouvrage qui analyse la pratique démocratique pour les grandes comme pour les petites décisions en accompagnant la vie de ce gros village haut-saônois.

**Le Chérisseur de têtes (Malpertuis)**

Jérôme Sorre et Stéphane Mouret se sont bien amusés en relatant les histoires horribles que se racontaient vers 1871 les adhérents du club Diogène. Fantômes, vampires, cadavres sanguinolents émaillent ces récits d'ailleurs fort bien écrits.

**Vendanges tardives (Edilivre)**

Jacques Vuillemin, ancien Premier adjoint au Maire, a écrit un petit recueil de poèmes. Distraction après une carrière bien remplie, exercice de style assez

fréquent, pensera-t-on. Eh bien non, au fil des rimes on découvre une vraie poésie sensible, émouvante, vendange de larmes et de rires. A lire avec plaisir.

Jean DEFASNE

Au 6, rue de la Madeleine

Récit Des lieux chargés d'histoire...

Propriétaire du 6, rue de la Madeleine, la municipalité va engager sur ce site un programme de construction d'une quarantaine de logements associant locatif social et accession à la propriété, tandis que la pittoresque enfilade des cours conduisant au pied du Fort Griffon sera ouverte au public. C'est l'occasion d'évoquer une riche histoire.

En 1832, un négociant fortuné faisait une donation ainsi enregistrée : « Louis Philippe 1^{er}, roi des Français, à tous présents et à venir, salut. Charles Ambroise Roy donne à la Ville de Besançon une maison et ses dépendances sises rue de Charmont, n° 6 (aujourd'hui rue de la Madeleine), aux fins de contribuer au bienfait de l'éducation de la jeunesse ». L'année suivante, la loi Guizot faisait obligation à chaque département de fonder une école normale de garçons. La ville offrit alors au conseil général la jouissance d'une partie des locaux pour y installer l'établissement à créer, qui ouvrit ses portes en 1837. Le règlement intérieur était très strict : « l'ordre règne dans un établissement quand chaque chose est à sa place. Il faut cela surtout dans une école normale. La familiarité des maîtres avec les gens de service ne serait pas moins fâcheuse qu'un hautain mépris des premiers pour les derniers. Toute communication libre entre les élèves et les gens de service est absolument interdite ; l'élève qui aura à parler à un domestique demandera donc toujours l'autorisation au maître surveillant et celui-ci jugera s'il y a opportunité à accorder ou non la permission demandée ».

« En promenade, l'école normale se fera remarquer par sa bonne tenue ; pas de cris, pas de chants. Les élèves se tiendront à proximité du maître. Il est défendu de fumer, d'acheter des friandises ou toute autre chose. Le maître se tient dans les derniers rangs de la colonne ou derrière les élèves ; il exige un pas modéré ; il a encore ici une occasion favorable de corriger leur manière, leur langage et de pénétrer leurs sentiments ainsi que leurs dispositions intimes. Pour toutes sorties ou promenades, les élèves prennent l'uniforme. Pendant les promenades, il convient de leur donner le goût de l'histoire naturelle : analyser des plantes, faire un herbier, collectionner les minéraux du pays, les insectes, les papillons etc., sont autant d'occupations innocentes et utiles qui plaisent, instruisent, et détournent du mal. Dans les exercices religieux, les élèves-maîtres doivent

être formés à se tenir d'une manière convenable ; pendant la prière, ils seront toujours nu-tête, à genoux avec les bras croisés sur la poitrine. La récitation des prières sera posée, claire et distincte... ».

Une soupe et du pain

Un rapport de 1876 précise que le lever est à 5 heures. La table est frugale : le petit déjeuner « consiste en une soupe et du pain en hiver jusqu'à Pâques, en été du pain seulement ». Le ménage est assuré par les élèves (élève à l'École Normale de 1951 à 1954, j'ai encore connu cette particularité : tous les matins, une demi-heure dite de service était réservée à l'entretien des locaux). Le recrutement se faisait dans des milieux modestes. En 1878, sur 50 normaliens, 18 fils de paysans, 12 d'instituteurs, 8 d'artisans, 12 d'employés (facteurs, garde forestier, garde pêche...). Avec les lois de laïcisation, les futurs instituteurs ne furent plus conduits en rangs à la messe et aux vêpres, l'assistance aux offices religieux ne dépendant plus que de la volonté des parents. Le bouillant curé de la Madeleine, Joseph Boillot, a évoqué dans son auto biographie les incidents qui l'opposèrent, en 1885, à des « malappris », désormais non encadrés par des surveillants : « plusieurs lisent des livres classiques au lieu de missels... J'ai confisqué le livre d'allemand de l'un d'eux et menacé à haute voix d'en expulser un autre s'il ne se mettait pas à genoux ». Certains font « la conversation pendant le prône, de manière à troubler l'assistance et à scandaliser les fidèles. Seule, une minorité prend part aux chants liturgiques ». Les tensions s'apaisèrent avec le curé Rossignot, un prêtre très cultivé, aimé de toute la population catholique ou non. A la fin du 19^e siècle, l'école normale connut des difficultés de recrutement. Un rapport indique que « les familles, surtout celles de la partie montagneuse du Doubs, craignent que le régime actuel (on leur dit des écoles sans Dieu) ne blesse les sentiments religieux et les mœurs de leurs enfants, les sorties libres effraient bien des parents ». De fait, l'austère règlement initial s'était assoupli, mais les bénéficiaires ne faisaient pas toujours bon usage des changements. Plusieurs rapports déplorent la situation : « le dimanche, pendant leurs sorties



DES MILLIERS DE FUTURS MAÎTRES D'ÉCOLE ONT EMPRUNTÉ CES ESCALIERS (DESSIN DE JEAN GRÉVY).

libres, les élèves vont quelquefois au théâtre, souvent au café... Ils ont la malheureuse habitude de passer la plus grande partie des sorties dans les cafés ». Des parents s'inquiètent parce que l'établissement « avoisine le quartier de la prostitution » et est à proximité du « violon » (poste de police), « ce qui permet à nos élèves maîtres d'entendre des scènes de violence, les jurons et les expressions obscènes des vagabonds et des filles ».

Louis Pergaud : « je toucherai de quoi crever de faim »

Et dans le contexte de naissance du syndicalisme, un esprit frondeur contestataire se développe. Les républicains au gouvernement louent les mérites des instituteurs mais les traitements alloués sont très modestes surtout en début de carrière, ce qui amène un certain Louis Pergaud (promotion 1898-1901) à écrire à la veille de sa sortie de l'EN : « je serai nommé instituteur et pendant 4 mois, je toucherai exactement 53 frs 15, de quoi crever de faim. Voilà notre situation et on ne cesse ici dedans de nous parler de nos futurs devoirs d'éducateurs. Je t'avoue que le métier ne me sourit guère et que si je trouve quelque endroit pour me faufiler, je m'y glisserai rapidement ».

Les perspectives de poursuivre des études étaient des plus restreintes, puisque les Normaliens ne passaient pas le baccalauréat, sésame indispensable pour s'inscrire en faculté. Des efforts furent cependant entrepris pour élargir les horizons limités par l'internat obligatoire. Ainsi des conférenciers talentueux apportent des bouffées d'air frais. C'est le cas avec Edouard Droz, brillant professeur à la Faculté des Lettres et de Lucien Febvre, alors jeune enseignant au lycée Victor Hugo, promis à une exceptionnelle carrière d'historien. Le directeur de l'école se félicite de la contribution de ce « jeune maître fort intelligent, sorti récemment de l'École Normale Supérieure ; il a fait une quinzaine de leçons à titre purement gracieux sur l'histoire de la civilisation française. La simplicité de son langage, la clarté et l'habile ordonnance de ses expressions ont frappé ses auditeurs qui l'ont suivi avec le plus vif intérêt » (rapport cité par Jacques Gavoille dans son livre *L'École publique dans le Doubs 1870-1914*). L'EN sera durement touchée par la Première guerre mondiale : 73 instituteurs du Doubs furent victimes du conflit, et l'on sait qu'un primaire de chez nous, le caporal Peugeot, fut le premier tué côté français. Dans l'entre-deux guerres, l'EN n'échappa pas aux polémiques sur le pacifisme : après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, partisans de la participation à la Préparation Militaire Supérieure (PMS) parce qu'il fallait être prêt, en cas de besoin, à lutter contre le nazisme, et tenants du refus de toute participation à une action armée, s'opposèrent. (Sur ce point, voir mon livre *Chapitres de l'histoire de l'école en Franche-Comté*). Vichy s'empressa de supprimer les EN coupables d'avoir formé des maîtres mal pensants. En 1944, les EN furent rétablies. Et comme l'a écrit mon directeur, Monsieur Lafille, un fin lettré : « La cure de la Madeleine et le séminaire laïque respirèrent et vécurent en commun. La conciergerie servit aux visiteurs de la cure qui s'égarèrent vers l'École et il n'était pas rare que l'on répondît au directeur en l'appelant M. le Curé. Les soutanes croisaient les professeurs, les bréviaires ou les manuels de morale laïque, par le même porche, ont évangélisé de jeunes ouailles. Le respect des uns et des autres s'humanisa de concorde et de courtoisie ». Les locaux ne permettant plus de répondre aux besoins, il fallut songer à émigrer à Montjoux en 1962, après que 124 promotions aient formé 2 500 instituteurs au cœur de Battant, dans ce « brave et vieux vaisseau amarré au rivage bousbot » (Pierre Lafille).

Joseph PINARD

LE MÉTIER
DE SAGE-FEMME
DOIT BEAUCOUP
À CETTE
AUVERGNATE
OBSTINÉE.



HISTOIRE

Angélique-Marguerite du Coudray le Boursier et L'Art des accouchements



Vaste pôle hospitalo-universitaire,

les Hauts du Chazal ont également vocation à accueillir, outre un ambitieux programme immobilier, une zone d'activités liées au médical et baptisée Temis Santé. Quoi de plus logique alors que de donner aux voies de circulation la desservant des noms d'hommes et de femmes de médecine. Ainsi Ambroise Paré (1510-1590), considéré comme le père de la chirurgie moderne, Françoise Dolto (1908-1988), pédiatre et psychanalyste, Paul Milleret (1919-2002), professeur au CHU voisin, ou encore Angélique-Marguerite du Coudray le Boursier (1712-1791). La vie de cette dernière, tirée d'un injuste anonymat par une délibération du conseil municipal bisontin, mérite assurément d'être davantage mise en lumière. Venue au monde à Clermont-Ferrand sous Louis XIV, cette Auvergnate énergique exerça durant 16 années la profession de sage-femme à Paris avant de se replier en 1754 sur ses terres natales. Là, mettant à profit son expérience professionnelle dans la capitale et un don pédagogique certain, elle s'employa à enseigner l'art de mettre au monde à travers un manuel *Abrégé de l'Art des accouchements* et surtout en confectionnant un mannequin articulé, fait de cuir, de son et de toiles, représentant de façon très réaliste la partie inférieure du corps d'une femme enceinte. Révolutionnaire à une époque où près d'un enfant sur deux n'atteignait pas son premier anniversaire et où les matrones incultes à l'hygiène déplorable sévissaient partout, son enseignement du geste obstétrical adapté fut distingué par un brevet royal de Louis XV avec, à la clé, autorisation d'aller porter la bonne parole dans tout le royaume. Ce qu'elle fit avec enthousiasme durant un quart de siècle, améliorant sans cesse le contenu de ses cours et formant plus de 3 000 sages-femmes ou chirurgiens. A son décès, à l'âge très avancé pour son temps de 79 ans, la mortalité infantile endogène (liée aux circonstances de l'accouchement) avait sérieusement diminué. Voilà qui justifie bien qu'une artère bisontine honore sa mémoire !

LA RECETTE DU MOIS

Le "millefeuille" à la poire caramélisée du "Commerce"

A Besançon, le Commerce, inauguré en 1873, est un "monument historique", rescapé d'une époque où prospéraient 70 brasseries. Après avoir été la propriété de la famille Pinel, qui la développa avec succès, le "Commerce" connaît son renouveau avec l'arrivée aux manettes d'Emmanuel Dumont. Bourguignon, formé par le chef étoilé Billoux du Pré-aux-Clercs à Dijon, Emmanuel lance avec succès la Table des Halles, tente l'aventure au Café Louis avant son arrivée rue des Granges, en août 2009. Avec le concours de Cédric Goujon, jeune chef vosgien, pâtissier diplômé, et le soutien en salle d'une équipe jeune et souriante, Emmanuel revient aux fondamentaux de la bonne cuisine de brasserie : andouillette en gratin, poulet fermier, vin jaune et morilles, foie de veau poêlé au vinaigre de cidre, huîtres en saison, escargots au beurre persillé, tartare du "Commerce", Kir (le vrai made in Dijon) à l'apéro. Un plat du jour (un fondant bœuf bourguignon le jour de notre visite) et un café pour 10 euros, tout est dit. Sans parler de merveilleux desserts : crêpes flambées, macaron vanille chocolat maison à déguster à toute heure etc. Ouvert tous les jours dès 8 h. Déjeuners servis jusqu'à 14 h 30, dîners de 18 h 30 à 22 h.

André-Hubert DEMAZURE

Brasserie du Commerce
31, rue des Granges. Tél. 03 81 81 33 11.

Pour 4 personnes :

Ingrédients : 400 g de pâte feuilletée à étaler, sucre en poudre pour fleurir sur le feuilletage.

Pour la crème pâtissière : 1/2 litre de lait, 1 gousse de vanille, 75 g de sucre, 5 jaunes d'œufs, 60 g de farine tamisée.

Pour les poires : 4 poires pas trop mûres, 250 g de sucre en poudre, 1 l d'eau bison-tine.

Réalisation de la crème pâtissière : dans une casserole, faire bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue en deux et gratter sur la longueur avec la pointe d'un couteau pour récupérer toute la graine.

Dans un saladier, blanchir les jaunes d'œufs avec le sucre puis incorporer la farine à l'aide d'un fouet, verser le lait bouillant sur le mélange précédent, bien mélanger puis remettre le tout dans la casserole et porter à ébullition 5 minutes tout en remuant. Mettre dans un plat, le couvrir d'un film alimentaire au contact de la crème et laisser refroidir.

Caraméliser les poires : éplucher les poires, les ouvrir en deux et les évider.

Dans une casserole à fond épais, réaliser un caramel avec le sucre, mouiller à hauteur et laisser caraméliser ensuite hors du feu, verser tout doucement un litre d'eau bison-tine et remuer doucement.

Ajouter les poires dans le caramel et laisser pocher à feu doux pendant 20 minutes envi-



ron. Pour vérifier la cuisson, piquer avec la pointe d'un couteau, laisser refroidir.

Le feuilletage : étaler la pâte feuilletée d'environ 2 mm, de la taille d'une plaque pâtissière, fleurir la pâte du sucre semoule, disposer la pâte entre deux plaques pâtissières protégées par du papier cuisson.

Mettre en cuisson dans un four chaud à 180° pendant 20 minutes. A la sortie du four, vérifier que la pâte est d'une jolie couleur caramel, la détailler en 12 carrés.

Dressage du millefeuille sur assiette : décanter les poires du caramel et les ciseler en éventail. Mettre la crème patissière dans une poche à douille.

Prendre 4 assiettes, disposer sur chacune un carré de feuilletage, étaler une demi-poire, masquer de crème patissière, poser un autre carré de feuilletage et renouveler l'opération une fois, puis terminer par le dernier carré de feuilletage à soupoudrer de sucre glace. Servir à part le sirop caramélisé.

A déguster de préférence avec une boule de glace vanille et accompagné d'un verre de Rivesaltes, de Banyuls ou une coupe de Champagne brut.

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4									L			
5			J	E	P	R	E	F	E	R	E	
6									B			
7	A	M	A	V	O	I	T	U	R	E		
8								S				
9												
10												
11	A		B	E	S	A	N	C	O	N		
12												

HORIZONTALEMENT : 1. Restent plutôt communs dans Besançon ! - 2. Auto-partage qui roule durable - 3. Ce n'est pas la grande classe ! - Doublé romain - Sans aucun effets - 4. Trou borgne - C'est houleux dès le début - Etre différent - 5. Pour un monsieur étranger - 6. Mit en morceau - Etre en demeure - 7-8. Quand ça dérange - Prend tout en bloc - 9. Négation latine - Coupure de courant - Ca fait plusieurs saisons qu'il dure - 10. A une forte odeur - Ancien oui - Utilisé pour un retrait de liquide par traite - 11. Adoré même s'il cognait - 12. Donnais de l'eau - Devant le père et le fils.

VERTICALEMENT : A. Ce que fera le bus, à chaque fois, lors de vos déplacements dans Besançon (il vous...) - B. N'est pas libre - Princières comme lettres ! - C. Fait rêver ou dormir - Envoya - D. Il est réputé pour être un dur - C'est coton pour une danse ! - Homme d'un peuple du Nigeria - E. Reste au bout de la ligne - Ils sont parfois vraiment vernis ! - F. Deux retirées de cent - Marbre - Société discrète - G. Fit quelques points - Créai des liens - H. Symbole d'un métal rare - Font des courbes - I. Ex-organisation - Estuaire écossais - J. Nid de taupes - Arrosée - Se montre au balcon - K. Terme de féodalité - Fait partie du petit monde - L. Exigerions beaucoup du service.

(solutions page 46)

Philippe IMBERT

URGENCES & NUMÉROS UTILES

www.besancon.fr/urgence

SAMU	03 81 53 15 15 ou 15
POLICE	03 81 21 11 22 ou 17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03 81 81 32 23
HÔPITAL	03 81 66 81 66
SOS MÉDECINS	08 26 88 24 24
MÉDECINS DU MONDE	
- Consultations gratuites	03 81 51 26 47
MÉDECINS DE GARDE À BESANÇON	3624
MÉDECINS DE GARDE EN FRANCHE-COMTÉ	3966
CENTRE ANTI-POISON	
- Besançon SAMU	15
- Lyon	04 72 11 69 11
- Nancy	03 83 32 36 36
TRANSFUSION SANGUINE	03 81 61 56 15
CENTRE ANTI-RABIQUE	03 81 21 82 09
CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)	03 81 81 03 57
DROGUE INFOS SERVICE	0 800 231 313
SIDA INFOS SERVICE	0 800 840 800
TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU)	03 81 52 12 12
SOS AMITIÉ	03 81 52 17 17
SOS CONTRACEPTION IVG	03 81 81 48 55
SOLIDARITÉ FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES	03 81 81 03 90
ANTENNE ENFANCE ADO	03 81 25 81 19
ENFANCE MALTRAITÉE	119
ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS	03 81 21 81 43 - 03 81 21 81 44
SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	03 81 41 22 60
MAISON DES SENIORS	03 81 41 22 04
LIGNE BLEUE 25	03 81 25 82 58
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)	03 81 83 48 19
CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE	03 81 50 03 40 (répondeur 24 h/24)
SOS ALCOOL	03 81 88 64 63
AIDE AUX VICTIMES	
D'INFRACTION	03 81 83 03 19
NUMÉRO D'URGENCE SANS ABRI	115

du lundi au vendredi 8h - 17h
14h - 18h

PROXIM'ITÉ

0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voies, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.
proximite@besancon.fr - www.besancon.fr/proximite

Améliorons ensemble notre cadre de vie **Besançon**

LA PORTE OUVERTE	03 81 81 03 04
L'AUTRE CERCLE	06 89 02 17 43
MISSION DISCRIMINATIONS (VILLE DE BESANÇON)	03 81 78 84 77
HALDE (HAUTE AUTORITÉ POUR LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET POUR L'ÉGALITÉ)	0 810 005 000
DÉCHETTERIE DU SYBERT - SITE DES TILLEROYES	
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; samedi, de 8 h 30 à 17 h 30 ; dimanche, de 8 h 30 à 13 h. (fermeture le dimanche de Pâques)	
SOLEA - CENTRE DE SOINS EN ADDICTOLOGIE	03 81 83 03 32
CORRESPONDANTS DE NUIT	0 810 600 116
SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE	
www.besancon.fr/pharmaciesdegarde	
• Dimanche 4 avril : Arnoux, 57, rue des Flutttes Agasses (84, boulevard Blum), 03 81 88 45 70	
• Lundi 5 avril : Caracoth, 99, Grande Rue, 03 81 81 15 33	
• Dimanche 11 avril : Saade-Vuillet à Cites, 36 rue des Cras, 03 81 88 46 34	
• Dimanche 18 avril : Cointet, 2, quai Bugnet, 03 81 81 11 29	
• Dimanche 25 avril : Donard, Place Leclerc, 03 81 81 41 64	
• Samedi 1^{er} mai : Malot, 19, rue de Vesoul, 03 81 88 88 62	
• Dimanche 2 mai : Paulin, 85, Grande Rue, 03 81 81 17 69	
(sous réserve de modifications)	
FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	
(Cartes d'identité, passeports, sorties de territoire, listes électorales, état civil, cimetières, attestations d'accueil, etc.)	
• Mairie de Besançon - 2 rue Mègevand (entrée C, 1^{er} niveau) du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél : 03 81 61 50 50. Fax : 03 81 61 50 99	
Courriel : formalites@besancon.fr et etat-civil@besancon.fr	
Site internet : www.besancon.fr/formalites	
• Point public Planoise - 6, rue Picasso	
Tél : 03 81 87 80 15. Fax : 03 81 51 39 21	
Horaires : du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 18 h ; vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h	
Permanence décès-transports de corps tous les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 30. Renseignements : 03 81 61 52 60.	
CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE	
www.besancon.fr/dentistesdegarde	
• Dimanche 4 avril : Dr Tordeux, 5, rue Voirin, 03 81 83 04 96	
• Lundi 5 avril : Dr Valduga, 86, Grande Rue, 03 81 82 07 41	
• Dimanche 11 avril : Dr Tarride, 12, rue des Chaprais, 03 81 80 92 61	
• Dimanche 18 avril : Dr Vial, 1A, avenue Denfert Rochereau, 03 81 40 00 41	
• Dimanche 25 avril : Dr Vial, 7, route de Bonnay, Devecey, 03 81 56 83 93	
• Samedi 1^{er} mai : Dr Villeneuve, 67, rue des Cras, 03 81 81 45 30	

• **Dimanche 2 mai : Dr Vouillot, 2, rue Bochet, Montferrand-le-Chateau, 03 81 56 61 53**
(sous réserve de modifications)

DÉPANNAGES-REMORQUAGES

- Du 2 au 9 avril : Mamy Relançons, 03 81 50 44 10
- Du 9 au 16 avril : Carrosserie Valero, 03 81 80 27 26
- Du 16 au 23 avril : Espace dépannage, 03 81 84 79 39
- Du 23 au 30 avril : City Car, 03 81 41 12 12
- Du 30 avril au 7 mai : Carrosserie Valero, 03 81 80 27 26

VÉTÉRINAIRES DE GARDE

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence, 03 81 52 43 32

URGENCES HOSPITALIÈRES

- Pour solliciter une intervention médicale d'urgence **15**
- En se rendant au CHU : Hôpital Jean Minjoz (Bd Fleming) : urgences médicales, chirurgicales, psychiatriques et cardiologiques de l'adulte. Hôpital Saint-Jacques (Place Saint-Jacques) : - Urgences gynécologiques et obstétriques (pavillon mère-enfant) - Urgences pédiatriques (pavillon Bersot)

DÉPANNAGES :

- GDF **0 810 433 125 (24 h/24)**
- EDF **0 810 333 025 (24 h/24)**
- Eaux (Mairie) **03 81 61 59 60 (en journée)**
ou **03 81 61 50 50**

(en dehors des heures ouvrables pour intervention d'urgence sur installation située avant le compteur général)

TAXIS BISONTINS

- Esplanade Gare Viotte **03 81 80 17 76**
- taxis - auto-radio **03 81 88 80 80**

MOBILIGNES 0 825 002 244

INFORMATIONS ROUTIÈRES 0 800 100 200

MÉTÉO 0 892 680 225

HORLOGE PARLANTE 36.99

MAIRIE 03 81 61 50 50

OFFICE DE TOURISME 03 81 80 92 55

PRÉFECTURE 03 81 25 10 00

PROXIM'ITÉ 0 800 253 000

PROXIM'SOCIAL 0 805 012 530

ALLO SERVICE PUBLIC 39.39

Besoin d'aide pour résoudre une difficulté d'ordre social ou administratif ?

Proxim'Social

0805 01 25 30

Appel gratuit depuis un téléphone fixe

Accès au service du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Accueil : 9 rue Picasso

CCAS de **Besançon**
www.besancon.fr

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT : 1. TRANSPORTS (en commun) - 2. COVOITURAGE - 3. C.P. - CC - NU - 4. OPE - HOUL - FUS - 5. MR - JE PREFERE - 6. PILA - HABITER - 7. A MA VOITURE - 8. GENANT - STENO - 9. NEC - GEL - AN - 10. AÏL - IA - PIS - 11. RA - BESANCON ! - 12. ARROSAIS - TEL.

VERTICALEMENT : A. ACCOMPAGNERA - B. OPPRIMEE - A.R. - C. T.V. - LANCA - D. ROC - JAVA (sens : tissu coton et danse) - IBO - E. AÏCHE - ONGLES - F. NT - OPHITE - S.A. - G. SUTURAT - LIAT - H. PR (praseodyme) - LE BUS - ANS - I. O.A.S. - FIRTH - J. R.G. - FÊTEE - POT - K. TENURE - NAINE - L. USERIONS.